



En route vers l'ISO 50001 grâce au programme PACTE Industrie

COLLOQUE

26 septembre 2024



OUVERTURE

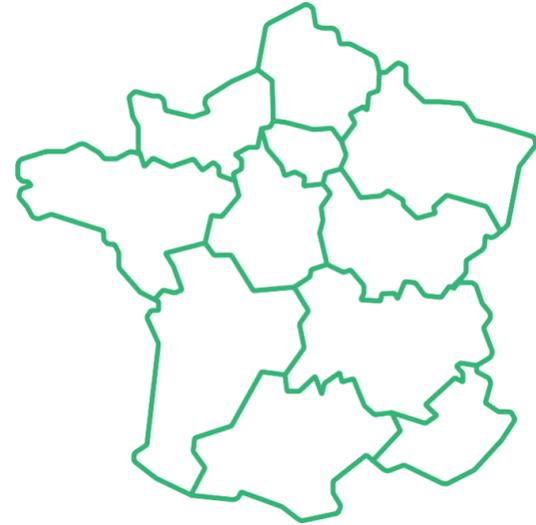
- **Patrick Peyroche délégué Régional ATEE Bordeaux,**
 - **Muriel Lacroix , Déléguée régionale Afnor Nouvelle Aquitaine**
 - **Emmanuel Béjanin, Directeur délégué Ademe Nouvelle Aquitaine**
- **Avec le soutien de P.Nusa ATEE BFC/AuRA**



Association Technique Energie Environnement

Loi 1901

Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement



- **2 500 adhérents**
- **11 délégations régionales** : un réseau de professionnels de l'énergie mobilisé au service de ses adhérents (*industriels et collectivités*) pour les informer des actualités du secteur et favoriser les échanges entre acteurs locaux (+ de 100 événements par an).
- **7 domaines d'expertise répartis en 2 pôles** :



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Département **Maîtrise de l'Énergie** qui anime une **Communauté des Référents Energie**
- Club **C2E** (Certificats d'Économies d'Énergie)
- Club **Cogénération**
- 4 programmes nationaux :
OSCAR – FEEBAT (*bâtiment*) –
PACTE INDUSTRIE : PROREFEI – PRO-SME_n



ENERGIES RENOUVELABLES

- Club **Biogaz**
- Club **Stockage d'Énergies**
- Club **Power-to-gas**
- Club **Pyrogazéification**



- **Energie Plus** : la revue de la maîtrise de l'énergie

En route vers ISO 50001....

9h : Ouverture par Patrick Peyroche ATEE NA , Muriel Lacroix Afnor NA, Emmanuel Bejanin Ademe NA .

9h10 : Présentation du programme PACTE Industrie par Daniel CAPPE, vice-président de l'ATEE et Sophie PEVERGNE Ademe NA.

9H40:dispositifs d'aides régionaux .. S.Pevergne ADEME NA .

10h10 : **Table-ronde n° 1 – Pourquoi et comment initier une démarche d'économies d'énergie ?** Eric Gentreau de **Locatex** et Lionel Barbé de OPTINERGIE .

10h20 - 11h15 : **Table-ronde n° 2 – En route vers la Performance énergétique–**

- Avec les témoignages de **Locatex, Aqualande, Labeyrie et La Compagnie du Biscuit**

11h30 – 12H00 : **Table-ronde n° 3 – En roue vers la Décarbonation ,**

- Avec les témoignages **de locatex , Bledina, Pot au Pin, Labeyrie**
- Animation Muriel Lacroix et Paule NUSA

12h00 - Conclusions de notre Conférence





Programme PACTE Industrie

PACTE Industrie

Sophie Pevergne

ADEME NOUVELLE AQUITAINE

Daniel Cappe

Vice président ATEE

COLLOQUE





L'industrie Française au cœur des enjeux de décarbonation

13,5%
du PIB

3 millions
d'emplois (dont 10% dans
l'industrie lourde)

18%
des émissions de GES
en France

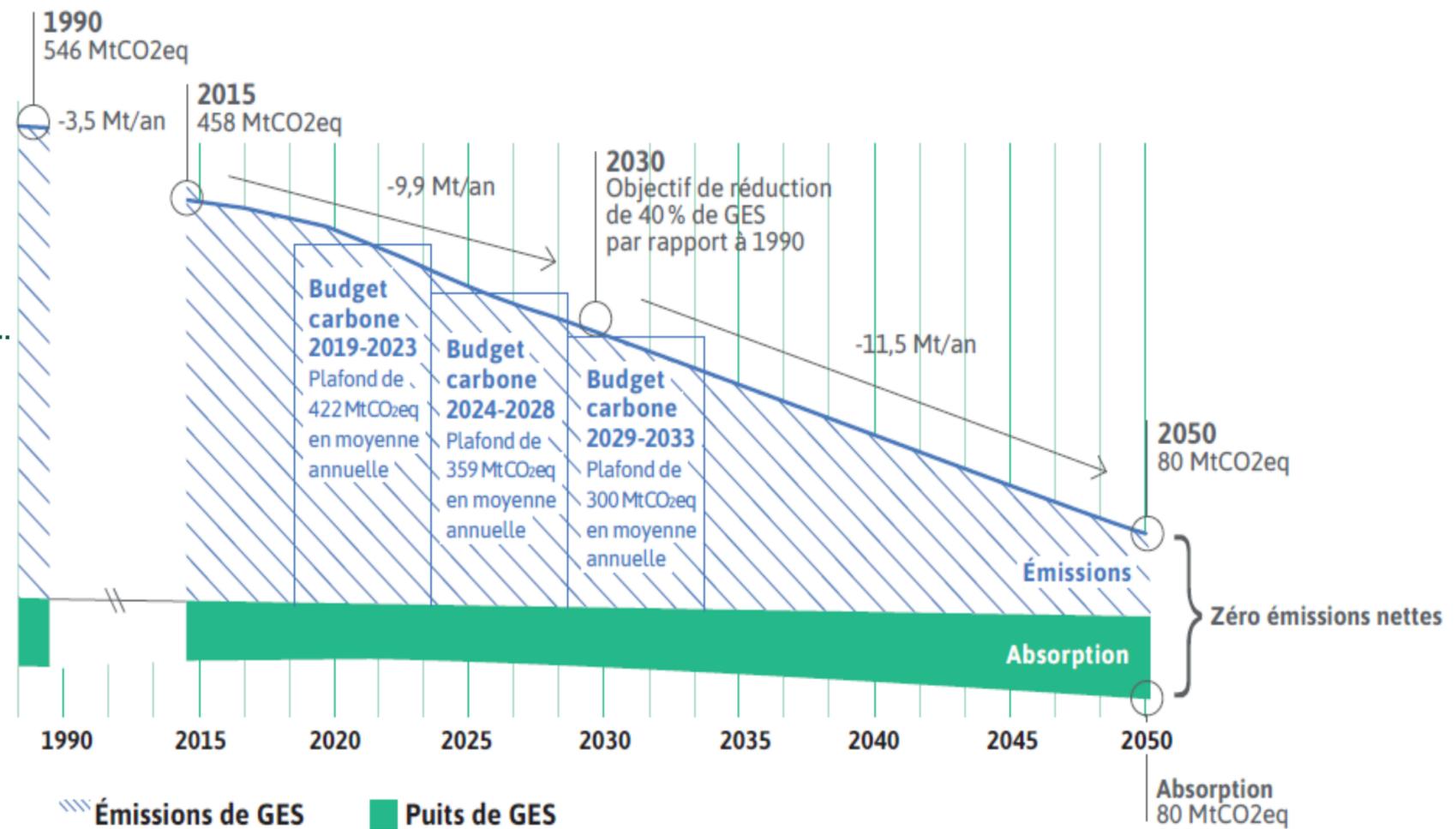
2/3
des émissions liées aux
industries énérgo-intensives

OBJECTIFS POUR L'INDUSTRIE
-35% en 2030
-81% en 2050
(par rapport à 2015 –SNBC)

Adoption de la loi industrie verte (2023) pour :

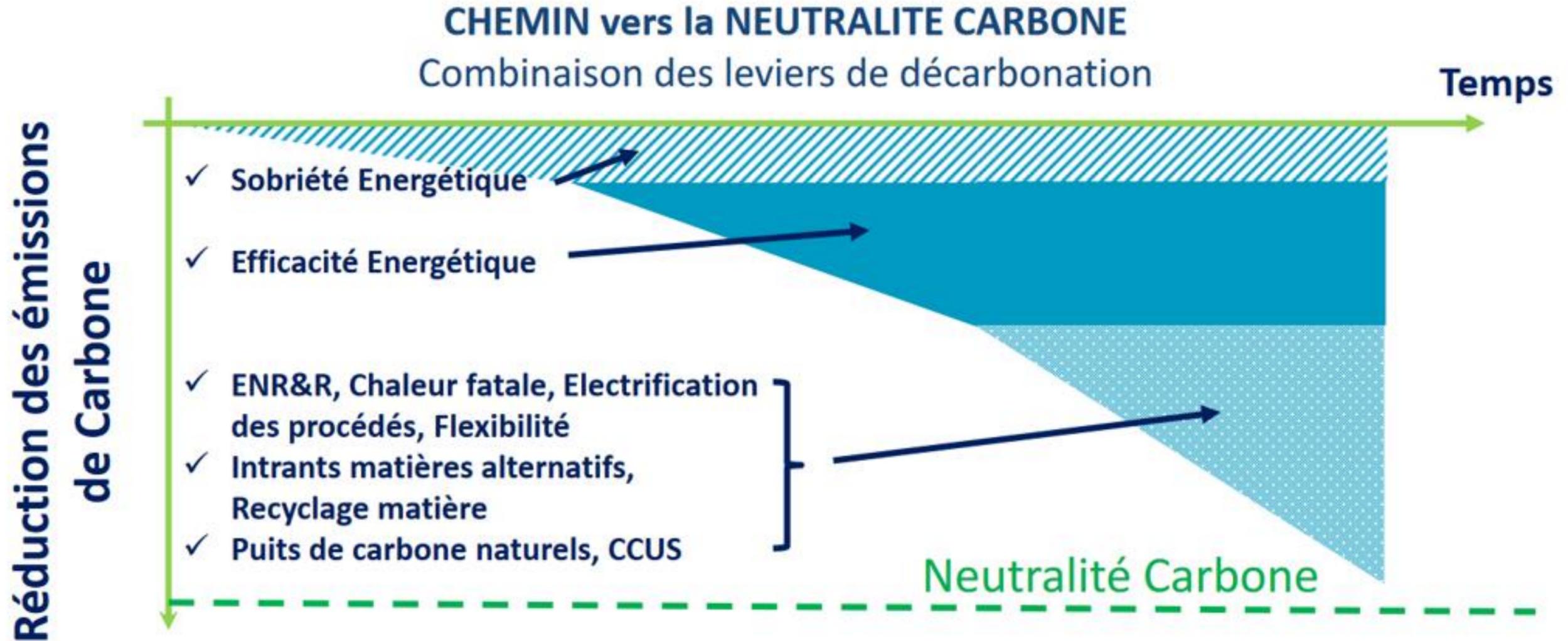
- Faciliter et accélérer l'implantation de sites industriels
- Financer l'industrie verte via fonds publics et privés
- Favoriser les entreprises françaises vertueuses dans les interventions de l'Etat
- Former aux métiers de l'industrie verte

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)



Les leviers de la décarbonation de l'industrie

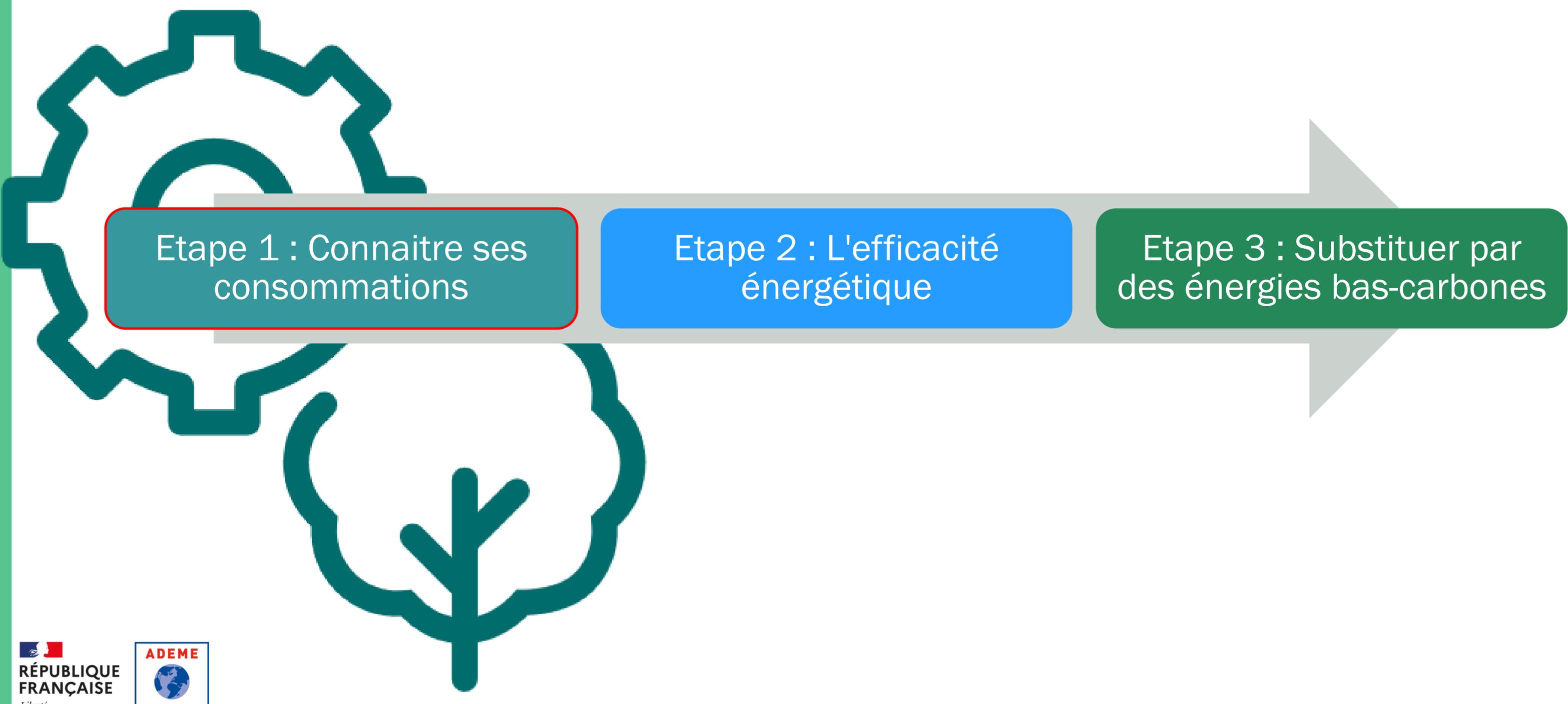
La décarbonation des activités industrielles consiste à réduire ou supprimer les émissions de CO2 et tout autre gaz à effet de serre émanant des activités industrielles.



Retour sur le contexte d'émergence de PACTE Industrie

- ✓ Des **objectifs nationaux ambitieux** : -81% de réduction des émissions de GES de l'industrie en 2050 par rapport à 2015 (SNBC)
- ✓ Un contexte réglementaire qui se renforce (Ex : CSRD) et qui tend à affecter l'ensemble des entreprises
- ✓ Une nécessité de **gagner en lisibilité** sur les offres à destination des entreprises industrielles
- ✓ Un constat : une bonne **structuration des investissements** permet d'aboutir à des **installations bien dimensionnées, qui fonctionnent de manière optimale**
- ✓ Des besoins remontés par les entreprises :
 - ✓ Besoin de **comprendre l'impact de ses actions** : de quelle manière mes efforts participent à une trajectoire 1.5°C ?
 - ✓ Besoin de **monter en compétence** sur les enjeux techniques et les opportunités d'aide au financement

PACTE Industrie au sein de la démarche de décarbonation recommandée par l'ADEME



Etape 1 : Connaitre ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique

Etape 3 : Substituer par des énergies bas-carbones

Le positionnement de PACTE Industrie dans le parcours décarbonation d'une industrie

Prérequis

Etat des lieux

Volet énergie :

- ✓ **Audit énergétique**
Pré-diagnostic ou Audits spécifiques

Financé ou non
par l'ADEME



- ✓ **Certification ISO 50001**

Volet stratégie décarbonation :

- ✓ **Bilan GES**

Financé ou non
par BPI France



Montée en compétence et structuration de la démarche



- Management de l'énergie
- Stratégie de décarbonation
- Financement

Etude de faisabilité

- ✓ Décarbonation industrie
- ✓ Récupération de chaleur
- ✓ Projets de chaleur renouvelable



Investissement



Cumul / Ouverture
aux ETS



Une boîte à outils pour les industriels

MANAGEMENT DE L'ENERGIE

STRATEGIE DE DECARBONATION

FINANCEMENT

FORMATION

Structurer sa démarche énergétique



Formations ACT : Développer ou Evaluer sa stratégie de décarbonation



Accélérer le financement de ses projets

ACCOMPAGNEMENT

Etude d'opportunité mix énergétique

Prérequis : Audit ou ISO 50 001

VOLET 1 Construction de sa stratégie de décarbonation

Prérequis : Bilan GES

ACT pas à pas

VOLET 2 Construction de sa trajectoire d'investissement bas carbone

Prérequis : Bilan GES

Coaching sur son projet d'investissement

CERTIFICATION

Prime pour la certification ISO 50 001



Evaluation de sa stratégie de décarbonation

ACT évaluation

Les dispositifs du volet « Management de l'énergie »

1

Structurer sa démarche
énergétique
avec



PROREFEI

2

Obtenir une prime
à la mise en œuvre de la
norme ISO 50 001 avec



3

Etudier
l'opportunité de faire évoluer
son mix énergétique

FOCUS PROREFEI

PROREFEI propose 4 formations à la carte pour les Référents énergie de l'industrie :

- 1 parcours multimodal de formation en 3 modules relatif au management de l'énergie
- 3 formations thématiques
 - Achats d'énergie
 - Plan de mesurage
 - Energies renouvelables
- Une subvention jusqu'à 80% sous conditions

[Découvrez le dispositif](#)

Le parcours en 3 modules



- ✓ Coûts pédagogiques : 3 700 €HT
- ✓ Prise en charge* : 80% pour les entreprises effectif SIREN <300 et 40% pour les autres**

Les 3 formations thématiques

Durée : 1 jour par formation

Achats d'énergie

- Identifier les leviers d'actions disponibles pour optimiser les achats d'énergie
- Accompagner l'entreprise lors des achats d'énergie
- Contribuer à la rédaction des cahiers des chargés lors des achats d'énergie
- Mobiliser et coordonner les acteurs internes / externes, argumenter auprès de la Direction

Energies Renouvelables

- Comprendre les enjeux des énergies renouvelables et de récupération
- Identifier les opportunités des énergies renouvelables et de récupération
- Définir une méthodologie de projet pour l'intégration des énergies renouvelables et de récupération
- Identifier les différents types de financements
- Appréhender et évaluer les risques inhérents à son projet

Plan de mesurage

- Arbitrer sur le choix et les priorités des indicateurs de performance à mesurer
- Effectuer un choix éclairé sur des instruments de mesure
- Identifier les bonnes pratiques méthodologiques et techniques de mise en œuvre, d'exploitation et de suivi d'un plan de comptage de l'énergie

- ✓ Coûts pédagogiques : 700 €HT la journée
- ✓ Prise en charge* : 80% pour les entreprises effectif SIREN <300 et 40% pour les autres**

Le réseau national de référence

- ◆ Accompagne les Référents énergie de tous niveaux, tous secteurs et tous horizons
- ◆ Les aide à remplir leurs missions le plus efficacement possible
- ◆ Accès gratuit



Ce qui unit les membres de la Communauté des Référents énergie, c'est l'intérêt commun partagé pour réduire la consommation d'énergie



Demande d'inscription : https://docs.google.com/forms/d/1mBHEXj2v_nkrr9G1V9_Rv4ofImINejhXf9BTgADQUuQ/edit

Objectif

- Aider les entreprises à mettre en place de Systèmes de Management de l'Énergie (SMEn) selon la norme ISO 50001
- Par le versement d'une prime

Cible

- Entreprises ayant un code NAF éligible au programme PACTE Industrie

Montant

- Prime égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles hors TVA des sites certifiés ISO 50001
- Prime jusqu'à 40 000 euros par entreprise (11,2M€ mobilisables)

Comment bénéficier de la prime ?

Etape 1

Inscription

Un *questionnaire* à remplir et envoyer à l'ATEE

à télécharger sur
www.pro-smen.org

Date limite de dépôt
AVANT
le 31 décembre
2025

Etape 2

Demande de prime

Une fois certifié ISO 50001,
Un formulaire « *demande d'aide* » à remplir et envoyer à l'ATEE + pièces justificatives

Date limite de dépôt :
AVANT
le 31 mai 2026

**Validation
et
délivrance
de la prime
par virement**

Découvrez le dispositif

Focus sur les études d'opportunité d'évolution du mix énergétique

L'étude d'opportunité permet d'**obtenir une vision exhaustive des solutions de décarbonation du mix énergétique compatibles avec les procédés industriels.**

Objectifs

Obtenir à l'échelle d'un site industriel :

- Une vision exhaustive des solutions de décarbonation de votre mix énergétique compatibles techniquement avec vos procédés
- Une analyse multicritère (technique, énergétique, environnementale et économique) sur les solutions les plus pertinentes

Dans le cas d'un groupe multisites, il est conseillé de réaliser l'accompagnement pour élaborer sa trajectoire d'investissement de décarbonation, intégrant notamment les études d'opportunités (en prestations complémentaires), afin d'avoir une vision globale des solutions à mettre en œuvre et une trajectoire d'investissement au niveau Groupe.

Modalités

- Durée moyenne : 2 à 3 mois
- Prérequis : Audit énergétique de moins de 4 ans ou une revue énergétique de moins de 3 ans si elle est certifiée ISO 50 001

Aide PACTE Industrie

- Assiettes éligibles : 10 k€/site
- Taux d'aide : de 60% à 80% en fonction de la taille de l'entreprise



Etude globale énergie : du diagnostic à la feuille de route de décarbonation

Audit énergétique non réglementaire

- Caractériser la consommation énergétique et les niveaux de température des différents procédés
- Evaluer les gains d'efficacité énergétique
- Identifier les opportunités de recours aux énergies renouvelables et de récupération
- Evaluer les températures des rejets de chaleur fatale
- Hiérarchiser les actions d'économies d'énergie et les actions de recours aux énergies renouvelables

Objectif

Se projeter à court et moyen termes sur **des actions de décarbonation pertinentes** à l'échelle du site



Réalisation par un même bureau d'études référencé ADEME

Etude d'opportunité mix énergétique bas carbone

- Etudier l'ensemble des leviers de décarbonation liés à l'énergie, notamment les énergies renouvelables et les synergies locales
- Appliquer une méthodologie innovante et réaliser une analyse multicritère prenant en compte des solutions avec des TRB jusqu'à 15 ans
- Valider la compatibilité des solutions entre elles
- Etablir une feuille de route permettant de planifier les investissements

Durée moyenne : 3 mois
Assiette éligible : 15 000€
Taux d'aide de 60% à 80%



Une boîte à outils pour les industriels

MANAGEMENT DE L'ENERGIE

STRATEGIE DE DECARBONATION

FINANCEMENT

FORMATION

Structurer sa démarche énergétique



Formations ACT : Développer ou Evaluer sa stratégie de décarbonation



Accélérer le financement de ses projets

ACCOMPAGNEMENT

Etude d'opportunité mix énergétique

Prérequis : Audit ou ISO 50 001

VOLET 1 Construction de sa stratégie de décarbonation

Prérequis : Bilan GES

ACT
pas à pas

VOLET 2 Construction de sa trajectoire d'investissement bas carbone

Prérequis : Bilan GES

Coaching sur son projet d'investissement

CERTIFICATION

Prime pour la certification ISO 50 001



Evaluation de sa stratégie décarbonation

ACT
évaluation

ACT PAS À PAS

Objectif : Développer une stratégie de décarbonation avec un plan de transition associé et le mettre en œuvre

Cible : Entreprises ne disposant pas d'un plan de transition



Les piliers de la méthodologie ACT

- 1 Objectifs de réduction
- 2 Investissement matériel
- 3 Investissement immatériel
- 4 Performance des produits
- 5 Management
- 6 Engagement Fournisseur
- 7 Engagement Client
- 8 Engagement public
- 9 Business Model

ACT EVALUATION

Objectif : Evaluer l'alignement de la stratégie de l'entreprise au regard de l'objectif de décarbonation de l'accord de Paris.

Cible : Entreprises disposant d'un plan de transition



Une boîte à outils pour les industriels

MANAGEMENT DE L'ENERGIE

STRATEGIE DE DECARBONATION

FINANCEMENT

FORMATION

Structurer sa démarche énergétique



Formations ACT : Développer ou Evaluer sa stratégie de décarbonation



Accélérer le financement de ses projets

ACCOMPAGNEMENT

Etude d'opportunité mix énergétique

Prérequis : Audit ou ISO 50 001

Prime pour la certification ISO 50 001



VOLET 1
Construction de sa stratégie de décarbonation

Prérequis : Bilan GES

ACT
pas à pas

VOLET 2
Construction de sa trajectoire d'investissement bas carbone

Prérequis : Bilan GES

Evaluation de sa stratégie décarbonation

ACT
évaluation

Coaching sur son projet d'investissement

Les fondamentaux sur le financement des projets d'économie d'énergie et de décarbonation : risques et opportunités pour les industriels

Durée : 2 heures

Public visé : ouvert à tous

Objectifs

- Comprendre le lien entre **les enjeux de transition énergétique**, le climat, les ressources et l'impact sur les entreprises
- Découvrir **les principes de la finance durable**
- Identifier les **risques et opportunités** des projets d'efficacité énergétique et bas-carbone à travers des exemples de financement de projet

<https://pacte-industrie.ademe.fr/solutions/les-fondamentaux-du-financement-des-projets-d-economie-d-energie-et-de-decarbonation>

Formation en présentiel ou distanciel

Prochaines dates :
✓ **8 oct** en distanciel
✓ **7 nov** à Bordeaux
✓ **5 dec** à Toulouse

Financer la transition énergétique et bas carbone de votre industrie

Durée : 1 jour

Public visé :
Directeur financier,
dirigeant, chargé de
financement

Pré requis :
Avoir suivi le e-learning
associé

Objectifs

- Comprendre et **lever les freins à l'investissement** dans des projets d'efficacité énergétique ou de décarbonation
- Appréhender les étapes de **mise en œuvre et le rôle de tous les acteurs du financement d'un projet**
- Identifier les différentes **modalités de financement** dont le montage de dossiers de demande de subvention
- Maîtriser les **risques financiers** d'un projet

<https://pacte-industrie.ademe.fr/solutions/financer-son-projet-d-investissement-bas-carbone-ou-d-economies-d-energie>

Coaching financement sur vos projets d'investissement

Prestation de coaching sur le financement des projets d'économie d'énergie et de décarbonation

Disponible
Fin 2024

Objectif : concrétiser votre projet d'investissement

5 prestations de coaching proposées

Des **bureaux d'études référencés** assureront ces prestations.

Accompagnement personnalisé à votre projet

Prérequis : formation « Financer la transition énergétique et bas carbone de votre industrie » (climat70)

5 Prestations pour concrétiser votre projet

1. **Analyser et lever les risques technico-économiques** sur un projet complexe d'efficacité énergétique ou de décarbonation
2. **Analyser la rentabilité financière et extra-financière d'un projet**, intégrant les impacts énergie, GES, quotas
3. Rechercher le **mode de financement le plus adapté et les subventions** disponibles pour le montage d'un projet d'efficacité énergétique ou de décarbonation,
4. **Accompagner les acteurs internes sur leurs rôles et responsabilités** dans le process de financement d'un projet
5. Structurer le **montage financier d'un projet collectif** de décarbonation

Axes	Taux d'aide	Actions	Assiette éligible (€ HT)
Formation	80% < 250 salariés 40% ≥ 250 salariés	PROREFEI	3700 €
		ACT pas à pas	1000 €
		ACT évaluation	500 €
		Financement	500 €
Accompagnement	80% TPE 70% PME 60% ETI et grands groupes	Etude globale (audit + étude d'opportunité)	15 000 €
		Etude opportunité mix énergétique	10 000 €
		ACT pas à pas	30 000 €
		Trajectoire d'investissements bas carbone (TIBC)	20 000 €
		Stratégies & trajectoires d'investissements bas carbone (ACT pas à pas et TIBC)	50 000 €
		Coaching projet investissement	5 000 €
Certification / labellisation	20% de l'assiette Aide plafonnée à 40 k€	ACT évaluation	5 000 €
		Prime à la certification ISO 50 001	Dépenses énergétiques annuelles des sites bénéficiaires



Comment se lancer et nous contacter ?

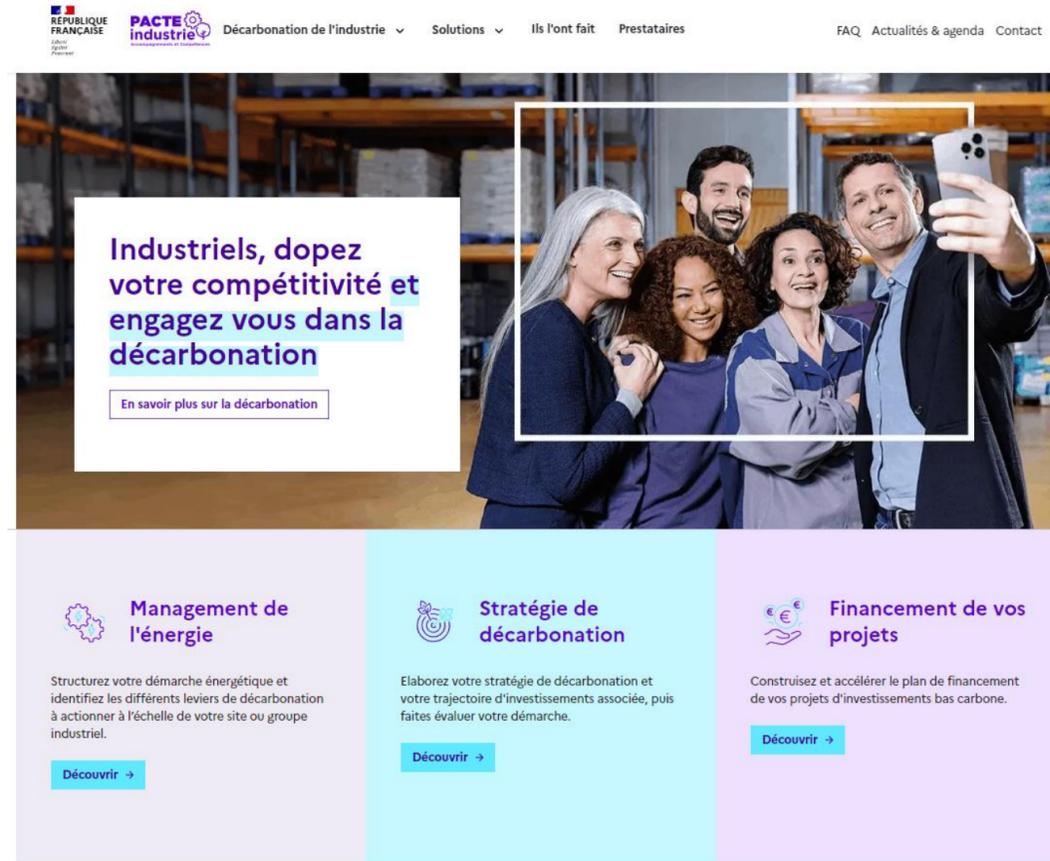


<https://pacte-industrie.ademe.fr>



Nous contacter

<https://pacte-industrie.ademe.fr/contact>



<https://www.linkedin.com/showcase/pacte-industrie/about/>



Des questions ?

PACTE industrie

Accompagnements et Compétences





En route vers l'ISO 50001 grâce au programme PACTE Industrie

Les dispositifs de décarbonation de l'ADEME

S.Pevergne

COLLOQUE

26 septembre 2024



1. Présentation de l'ADEME



AGIR PLUS,

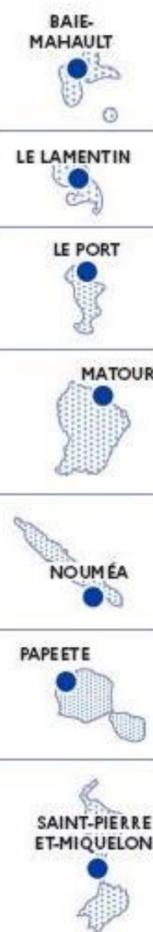
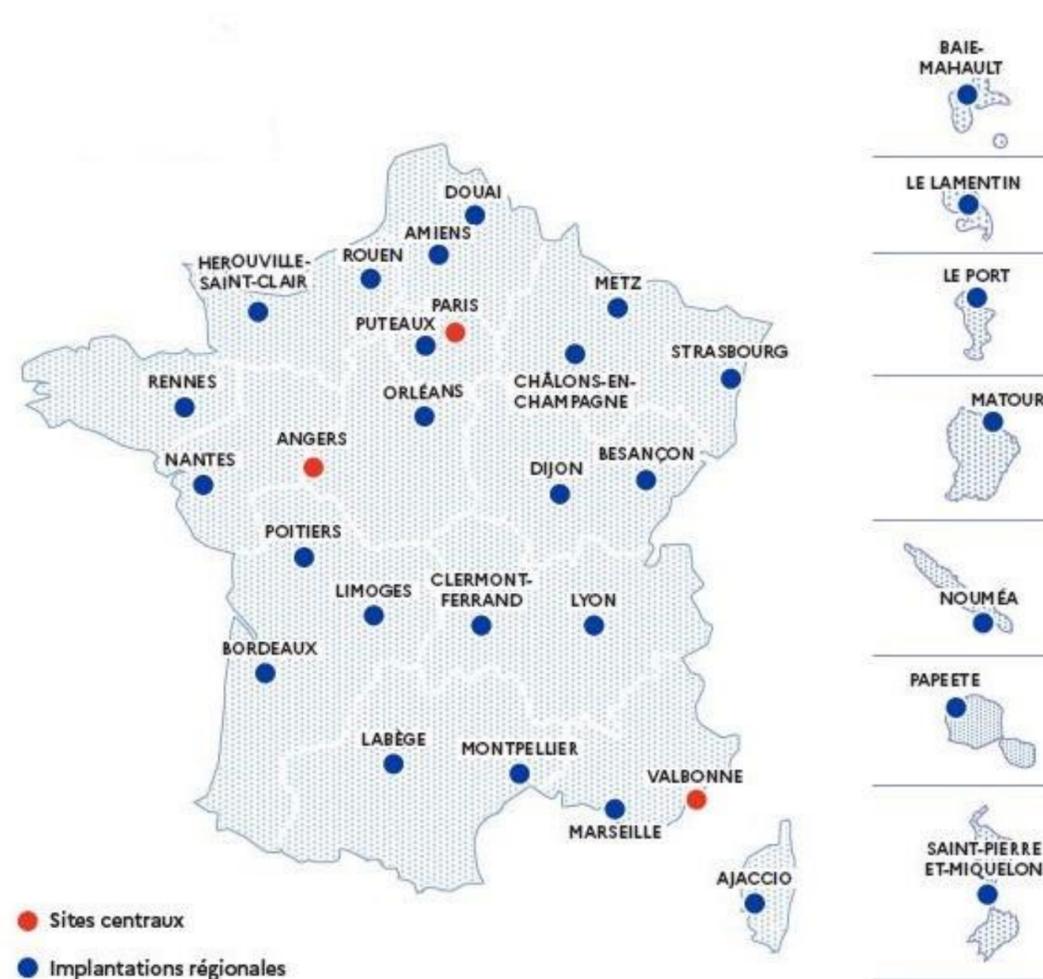
PLUS VITE...

Notre raison d'être :

Accompagner et accélérer la transition énergétique pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Nos leviers :

- **Soutenir l'innovation et la recherche**, faire progresser les connaissances, éclairer l'avenir à travers une approche prospective
- **Animer** et mettre notre expertise au service des citoyens, territoires et acteurs économiques
- **Apporter une aide financière** pour accélérer la transition énergétique



1457

Collaborateurs

Dont

515

en directions régionales

Chiffres en mai 2024

2. Les dispositifs de décarbonation

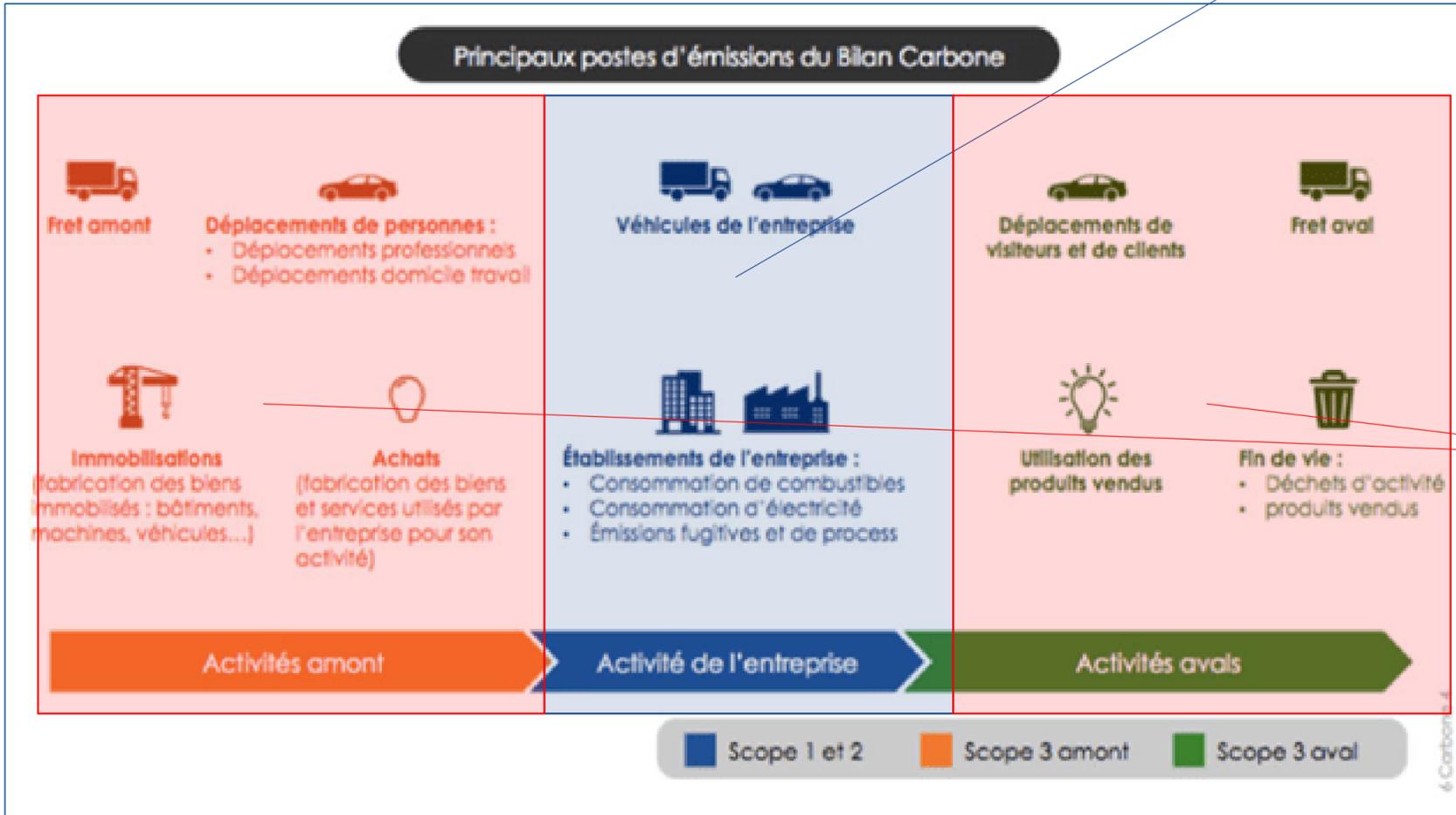




Rappels sur la comptabilité carbone



*Je travaille en priorité sur ce que je maîtrise
Baisse et stabilité de ma facture énergétique*



*Je travaille avec mon écosystème sur une chaîne de valeur
Amélioration de l'empreinte carbone d'un produit ou service*



Partie 1

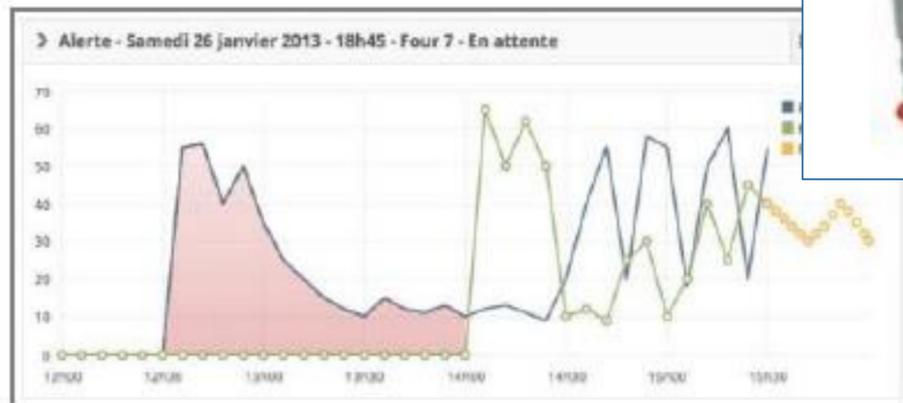
Par où commencer ?

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Commençons par le début : afin de décarboner un site, il faut connaître et suivre les plus gros postes de consommation

- ✓ *C'est une étape initiale et essentielle*
- ✓ *Cela permet des premières actions rapides "sans efforts"*
- ✓ *Cela permet d'estimer les gains et temps de retour et de faire émerger des actions prioritaires*

Etape 1 : Connaitre ses consommations



Exemples d'actions :

- Mise en place de capteurs, compteurs, logiciel de suivi
- Réalisation d'un audit énergétique
- Recrutement et/ou formation de référents énergies

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Les dispositifs phares :

DIAGNOSTIC

Diag Eco-Flux
Diag Décarbon'Action
Diag Ecoconception

Parcours encadré par un prestataire référencé

Coût : 3 000 à 7 000 €

bpifrance



AIDE A LA DECISION

Audit énergétique volontaire
Etude de faisabilité d'un projet

Choix du prestataire et contenu de la prestation défini par l'industriel (selon modalités)

Financement : entre 50 et 80%



FORMATION / STRATEGIE

Formation Référent Energie Industrie
Prime pour mise en place ISO50001
Formation financement

Etude opportunité mix énergétique
Définir sa stratégie bas carbone et sa trajectoire d'investissement



+ autres dispositifs à découvrir dans la Synthèse des Dispositifs

Partie 2

Les premières actions

Etape 1 : Connaitre ses consommations

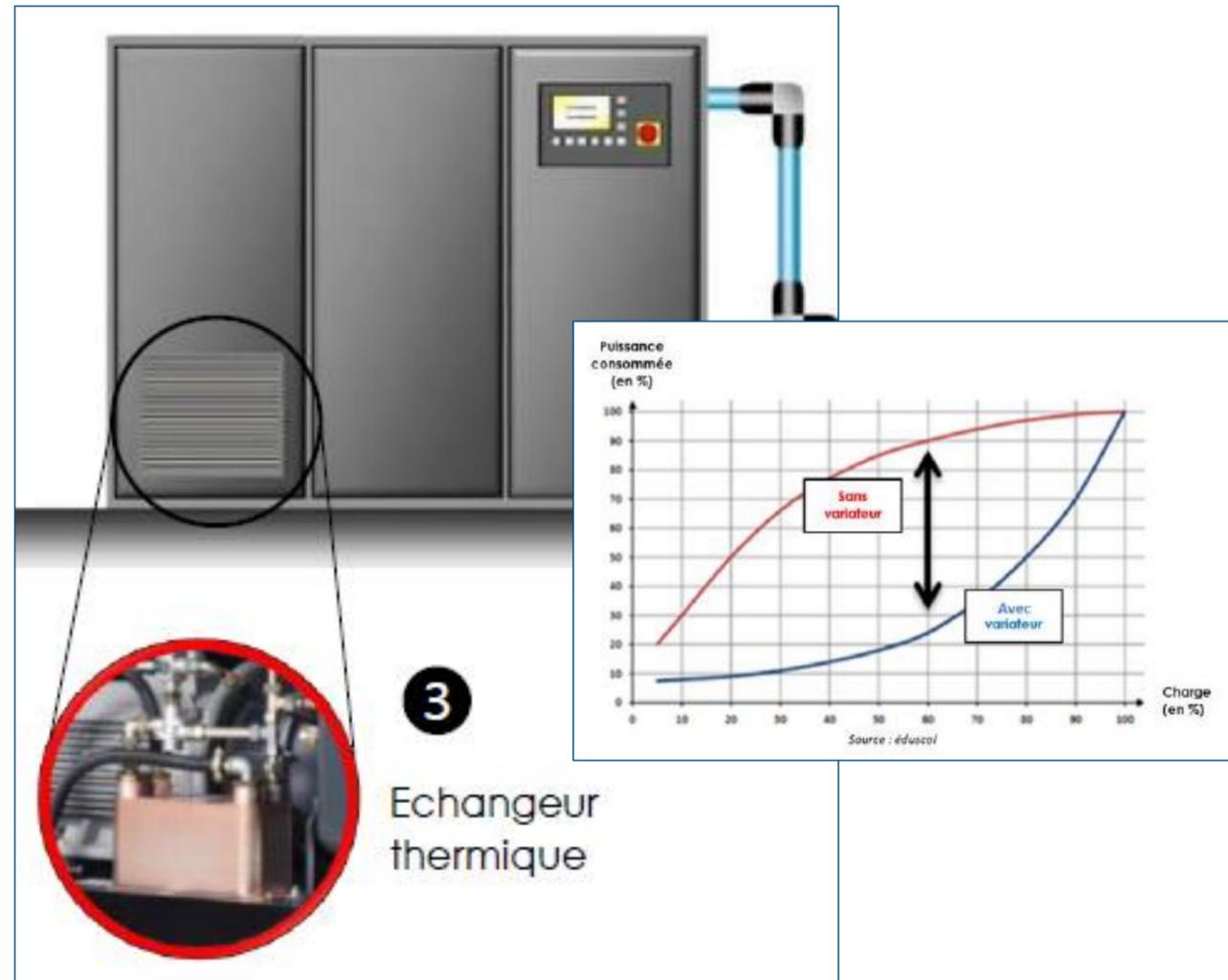
Etape 2 : L'efficacité énergétique

Arrêtons les pertes : l'efficacité énergétique est à envisager en premier, afin de réduire ses consommations à isoproduction

- ✓ *Cela permet de supprimer les gaspillages*
- ✓ *Certaines actions peuvent être très rapidement rentables*
- ✓ *Cela permet de mieux dimensionner les approvisionnements en énergie*

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique



Exemples d'actions :

- Récupération de chaleur fatale sur les compresseurs, les groupes froids et/ou les fours
- Mise en place de variateurs de vitesse
- Faire une campagne de détection des fuites d'air comprimé

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique

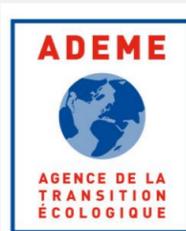
Les dispositifs phares :

DECARBONATION PROCESS

AAP DECARB IND

Projet(s) > 3 M€

Tous projet(s) de réduction des émissions de GES d'un site industriel (efficacité énergétique, électrification, intrants matières moins carbonés, ...)



[Prochaine relève fin 2024](#)

COMPETITIVITE ENERGETIQUE

Programme d'actions d'efficacité énergétique / process & utilités

Objectif : - 10% des conso du site

Aide à l'investissement



EFFICACITE ENERGETIQUE

Dispositifs des CEE

Certificats d'Economies d'Energies

- Récupération de chaleur et/ou optimisation compresseur et groupe froid
- Installation de variateur de vitesse
- LED, compteurs, presse à injection électrique...



[+ autres dispositifs à découvrir dans la Synthèse des Dispositifs](#)

Partie 3

Accélérer la décarbonation

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique

Etape 3 : Substituer par des énergies bas-carbones

Pour finir, je passe au propre : l'objectif est de substituer l'énergie fossile restante par des énergies moins carbonées

- ✓ *Permet habituellement les plus gros abatages de CO₂*
- ✓ *Nécessite des investissements plus importants, avec des projections sur le long terme*
- ✓ *La production d'énergie devient locale, et cela réduit la dépendance aux marchés externes*

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique

Etape 3 : Substituer par des énergies bas-carbones



Exemples d'actions :

- Remplacement d'une chaudière gaz par une chaudière biomasse
- Raccordement à un réseau de chaleur urbain ou industriel
- Mise en place de solaire thermique ou électrique

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique

Etape 3 : Substituer par des énergies bas-carbone

Les dispositifs phares :

CHALEUR BAS-CARBONE

Fonds Chaleur ADEME

Chaudière bois
Géothermie
Solaire thermique

Financement : entre 30 et 70%



SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Aides étatiques
(obligation d'achat ; prime autoconsommation)

Possibilité de Tiers-financement

+ autres dispositifs à découvrir dans la Synthèse des Dispositifs

MAJ 01/2024

Synthèse des dispositifs de décarbonation de l'industrie

NOUVELLE-AQUITAINE

Synthèse des dispositifs de décarbonation de l'industrie | 1 | ●

VISION PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES D'ENSEMBLE

1°) MAITRISER LES CONSOMMATIONS DE SON SITE ET DEFINIR SA TRAJECTOIRE BAS CARBONE

<p>Aide à la décision Audit énergétique volontaire ou étude de faisabilité pour projet décarb Financement études (50 à 70%) Choix du prestataire et contenu de la prestation défini par l'industriel</p> <p>+ de détails page 13</p>	<p>DIAG Ecoconception Réduire l'impact des produits, services ou procédés Coût : 5 000 € à 7 000 €</p> <p>+ de détails page 14</p>	<p>DIAG Eco-Flux Éliminer gaspillages d'énergie, eau, matière et déchet Coût : 2 000 à 3 000 €</p> <p>+ de détails page 14</p>	<p>DIAG Décarbon'Action Mesurer et réduire l'impact carbone des produits ou services Coût : 4 000 € à 6 000 €</p> <p>+ de détails page 14</p>
<p>VTE Vert Aide au recrutement d'un jeune diplômé sur des missions « vertes » Jusqu'à 8000 €</p> <p>+ de détails page 18</p>	<p>PACTE INDUSTRIE</p> <p>FORMATION - Formation Référent énergétique en entreprise - Formation ACT : élaborer / évaluer sa stratégie bas carbone Financement formation (50 à 70%)</p> <p>ACCOMPAGNEMENT - Prime pour mise en place certification ISO50001 - Étude opportunité mix énergétique - Élaborer / évaluer sa stratégie bas carbone Prime selon montant factures énergétiques du site Financement étude/démarche (50 à 70%)</p> <p>+ de détails page 15</p>		

2°) REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DE SON SITE

<p>Dispositifs des CEE Optimisation énergétique d'un compresseur, d'un groupe froid ou d'une chaudière Installation de variateurs de vitesse Relamping LED, calorifugeage, ...</p> <p>+ de détails page 21</p>	<p>CRÉDIT D'IMPÔT pour la rénovation énergétique Dépenses engagées en 2023 ou 2024 Bâtiment à usage tertiaire Liste de travaux prédéfinies Aide aux dépenses (30%) 25 k€ max</p> <p>+ de détails page 12</p>	<p>PASS Transformation écologique Entreprise de 1 à 19 salariés (hors territoires des Métropoles) Optimisation de l'efficacité énergétique Production chaleur ou froid bas-carbone Aide à l'invest (50%) : 10 k€ max</p> <p>+ de détails page 10</p>
<p>PRÊTS sans garantie</p> <p>Prêt vert : pour un investissement à vocation écologique Prêt Economies d'Énergies : pour un projet éligible CEE standard</p> <p>+ de détails page 12</p>		
<p>CONTRAT Entreprise d'Avenir PME/ETI (500 salariés max), Invest > 100 k€ Projets structurants et générateurs d'emplois Subvention ou avance (jusqu'à 50%) : 300 k€ max</p> <p>+ de détails page 8</p>		

3°) SUBSTITUER LES ENERGIES FOSSILES RESTANTES

<p>TREMPLIN pour la transition écologique Chaudière biomasse < 1,2 GWh/an Solaire thermique Géothermie Réseau de chaleur/froid (création/raccordement)</p> <p>Aide à l'investissement</p> <p>+ de détails page 11</p>	<p>Fonds Chaleur ADEME Chaudière biomasse > 1,2 GWh/an Solaire thermique > 25 m² Géothermie > 25 MWh/an Récupération et valorisation de chaleur fatale > 1 GWh/an</p> <p>Financement études Aide à l'investissement</p> <p>+ de détails page 20</p>	<p>IBaC PME R&D et démonstrateurs de solutions innovantes de décarbonation industrielle Dépenses éligibles : entre 300 k€ et 1,5 M€</p> <p>+ de détails page 13</p>
<p>Contrat Innovation Projets d'innovation au service des transformations environnementales Investissement > 40 k€</p> <p>+ de détails page 9</p>		

Synthèse des dispositifs de décarbonation de l'industrie | 4 | ●

Fonds Chaleur

DISPOSITIF ADEME

Référent : un référent ADEME par département
(contacter la Direction Régionale Occ pour contact)

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :
Ouvert à toutes entreprises

Dépôt tout au long de l'année
Dispositif pérenne

Chaudière biomasse de 1,2 à 12 GWh / an*

Aide pour l'étude et l'installation d'une chaudière biomasse pour process industriel, chauffage, froid et cogénération.
Le renouvellement de chaudière biomasse est possible sous conditions. Pour les projets > 12 GWh, voir dispositif BCIAT

LIEN Pour le financement des études de faisabilité : [lien internet](#)
Pour l'aide à l'investissement : [lien internet](#)

Aide forfaitaire par tranche marginale de MWh EnR produits x 20 ans

De 0 à 600 MWh => 12 €/MWh
De 601 à 3 000 MWh => 6 €/MWh
De 3 001 à 6 000 MWh => 3 €/MWh
De 6 000 à 12 000 MWh => 1 €/MWh

Exemple : Une chaudière industrielle de 7 000 MWh EnR/an :
632 000 € d'aide : (12*600 + 6*2400 + 3*3000 + 1*1000) *20

Géothermie de surface > 25 MWh/an*

Aide pour toutes les opérations de géothermie de surface (PAC sur eau de nappe, PAC sur sondes géothermiques,...).
Également éligible : PAC air/eau, géocooling, thermofrigopompe

LIEN Pour le financement des études de faisabilité : [lien internet](#)
Pour l'aide à l'investissement : [lien internet](#)

Aide forfaitaire par tranche marginale de MWh EnR produits x 20 ans

PAC géothermique => 13 à 50 €/MWh
PAC air/eau => 6 €/MWh
Autres => 10 à 28 €/MWh

Solaire thermique > 25 m²*

Aide pour l'étude et l'installation de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude. Les installations supérieures à 500 m² doivent passer par l'AAP GIST ([lien internet](#)).

LIEN Pour le financement des études de faisabilité : [lien internet](#)
Pour l'aide à l'investissement : [lien internet](#)

Aide forfaitaire par tranche marginale de MWh EnR produits x 20 ans

De 25 à 500 m² => 50 à 63 €/MWh
Supérieure à 500 m² => 15 à 30 €/MWh

Récupération de chaleur fatale > 1 GWh/an*

Aide pour l'étude et l'installation de système de récupération de chaleur fatale sur des équipements existants avec valorisation sous forme de chaleur à l'intérieur ou à l'extérieur du site.
La production de froid (thermofrigopompe, groupe à absorption) et la réchauffe de température (PAC, CMV) sont éligibles.

Pour les projets de production d'électricité, voir dispositif DECARB IND

LIEN Pour le financement des études de faisabilité : [lien internet](#)
Pour l'aide à l'investissement : [lien internet](#)

Règle cumul CEE

- Projet < 6 GWh valorisés par an :
- Si fait l'objet d'une fiche CEE standard => non éligible aide ADEME
- Sinon, CEE spécifique OU aide ADEME
- Projet > 6 GWh valorisés par an :
Aides cumulables à condition d'un TRI > 2 ans

Intensité de l'aide

30 % Grandes	40 % Moyennes	50 % Petites
--------------	---------------	--------------

Création ou raccordement à un réseau de chaleur/froid => Aide pour l'étude et l'investissement

Géothermie profonde => Aide à l'investissement

* Les projets qui n'atteignent pas les plafonds minimums peuvent être aidés dans le cadre des Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux et patrimoniaux (à vérifier auprès du référent ADEME départemental)

Revenir à la vision globale : GE : [page 3](#) PME : [page 4](#)

[Lien vers la Synthèse des Dispositifs](#)

Etape 1 : Connaitre ses
consommations

Etape 2 : L'efficacité
énergétique

Etape 3 : Substituer par
des énergies bas-carbones

Questions / Réponses

Merci pour votre attention !



TEMOIGNAGES D ENTREPRISES REGIONALES PACTE Industrie

COLLOQUE

26 septembre 2024





Pourquoi et comment initier une démarche d'économies d'énergie ?

Premiers chantiers et outils pour vous y aider

Avec
Eric Gentreau de LOCATEX,
Animation
Lionel BARBE
CABINET OPTINERGIE





La démarche énergie de LOCATEX

Par Eric GENTREAU – Directeur Technique

COLLOQUE ATEE – En route vers la performance – 26 septembre 2024



Présentation de la société Locatex

La société LOCATEX est une blanchisserie industrielle familiale qui emploie 80 salariés et traite environ 8000 tonnes de textile par an, sur ses deux sites.

Son rayon d'action est régional, avec une couverture de 8 départements en Nord-Aquitaine et Sud-Loire.

Elle trouve son origine dans la création d'une blanchisserie militaire en 1898 dont la gestion est confiée par adjudication, sous forme de fermage, à un particulier. Elle est acquise par la famille des actionnaires actuels en 1924.

En 1973, son activité de blanchisserie se diversifie en s'orientant vers la location-entretien de linges, vêtements et autres textiles à des professionnels. La marque LOCATEX est alors créée pour l'occasion.

En 2003, la société change de nom et de forme juridique pour devenir LOCATEX SAS. Elle obtient sa première certification ISO 9001 en 2004, qu'elle renouvelle régulièrement et dont elle bénéficie encore à ce jour.

Elle s'installe dans ses locaux actuels à ZI Gond Pontouvre à partir de 2005 et crée une unité neuve à Blanquefort en 2019.

Cette année **LOCATEX fête ses 100 ANS !**



Présentation de la société Locatex

Son activité actuelle se tourne vers la blanchisserie et la location de linge, vêtements, tapis antisalissure et tous articles textiles, appareils essuie-mains et s'adresse à des professionnels ou des collectivités.

La typologie de sa clientèle se concentre autour des Hôtels, restaurants, cliniques, maisons de retraite, hôpitaux, industriels, commerces et armées, ou encore des collectivités publiques ou privées ayant besoin de linge ou de vêtements pour son activité ou son personnel.

La société LOCATEX est depuis longtemps sensibilisée et impliquée en faveur du développement durable. Ses résultats en témoignent avec une réduction de la consommation d'eau de 50% en 10 ans, une réduction de ses consommations d'énergie de 58% en 10 ans, la mise en conformité des moyens de transport à la norme Euro 6, etc.

Dans la droite ligne de ses convictions, elle a mise en place un système de management de l'énergie et obtenu une certification ISO 50001 en septembre 2022 !

► Nos consommations d'énergie 2023: Site de Gond Pontouvre (16)

- Gaz naturel : **7 333 MWh_{PCS}/an (89 %)**
- Electricité : **843 MWh/an (11 %)**

► Nos consommations d'énergie 2023 : Site de Bordeaux (33)

- Gaz naturel : **2580 MWh_{PCS}/an (86 %)**
- Electricité : **408 MWh/an (14 %)**



Comment traiter efficacement le sujet énergie ?

► Se former et monter en compétences en interne

- 2017: Formation référent énergie (DEREFEI) -> Virginie VALLET, Eric GENTREAU (3 jours)
- Déc-2021-Mai-2022 : Formation référent énergie (PROREFEI) -> Eric GENTREAU (MOOC + 2 jours + 20h accompagnement).
- Juin 2022 : Micro-formation interne -> ensemble de l'équipe LOCATEX
- Juin 2022 : Communication de notre démarche ISO 50001 à nos prestataires pouvant avoir un impact sur l'énergie
- Novembre 2024 : Formations PROREFEI de 3 salariés, potentiels référents énergie pour aider à accélérer notre programme énergie !



Organisme de formation habilité PROREFEI
Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise !



► Se faire accompagner et choisir des partenaires de qualité : Permet de gagner du temps (voire de l'argent !), d'aller à l'essentiel et de profiter des programmes ADEME de façon efficace



Exemples d'actions effectuées depuis 2022

Installation d'un brûleur micromodulant sur la chaudière principale SOCOMAS

Eco gaz de 1,6%

Diminution des rejets de NOx



Calorifugeage des points singuliers dans la chaufferie vapeur

Eco gaz de 1,2%



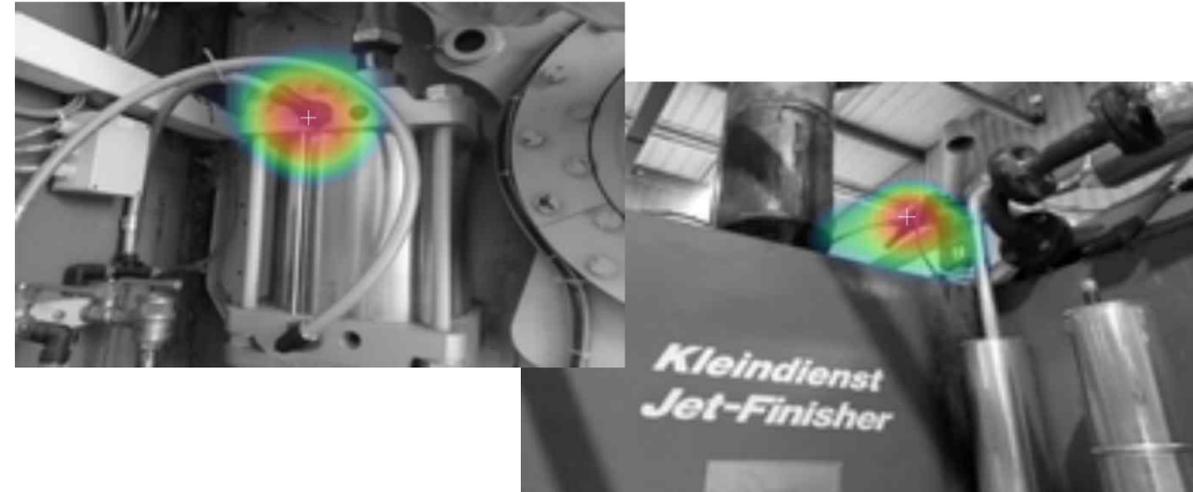
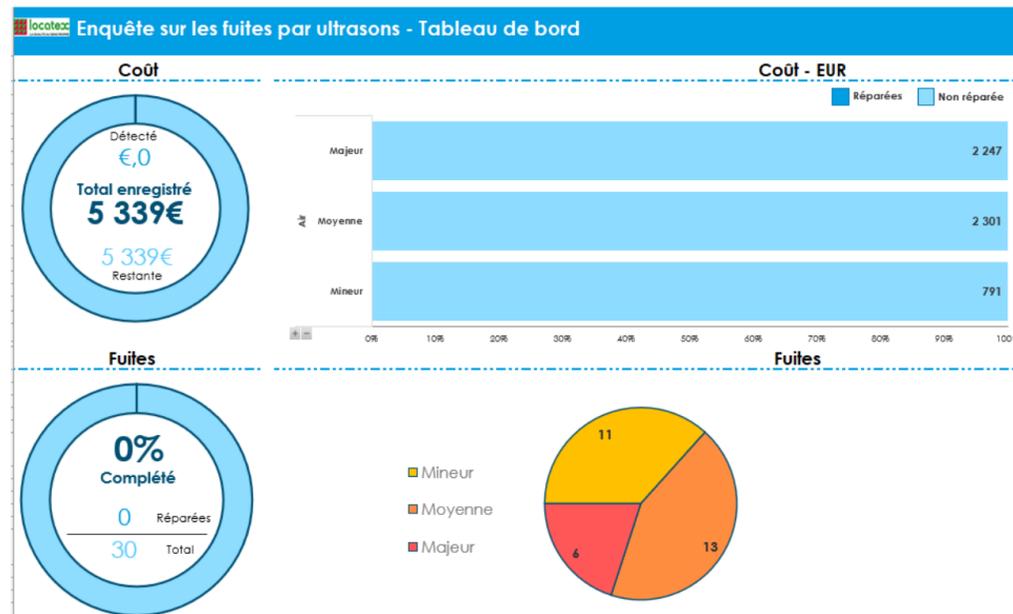
Optimisation du pilotage de la pompe alimentaire



Eco élec : 28 MWh/an

Exemples d'actions effectuées depuis 2022

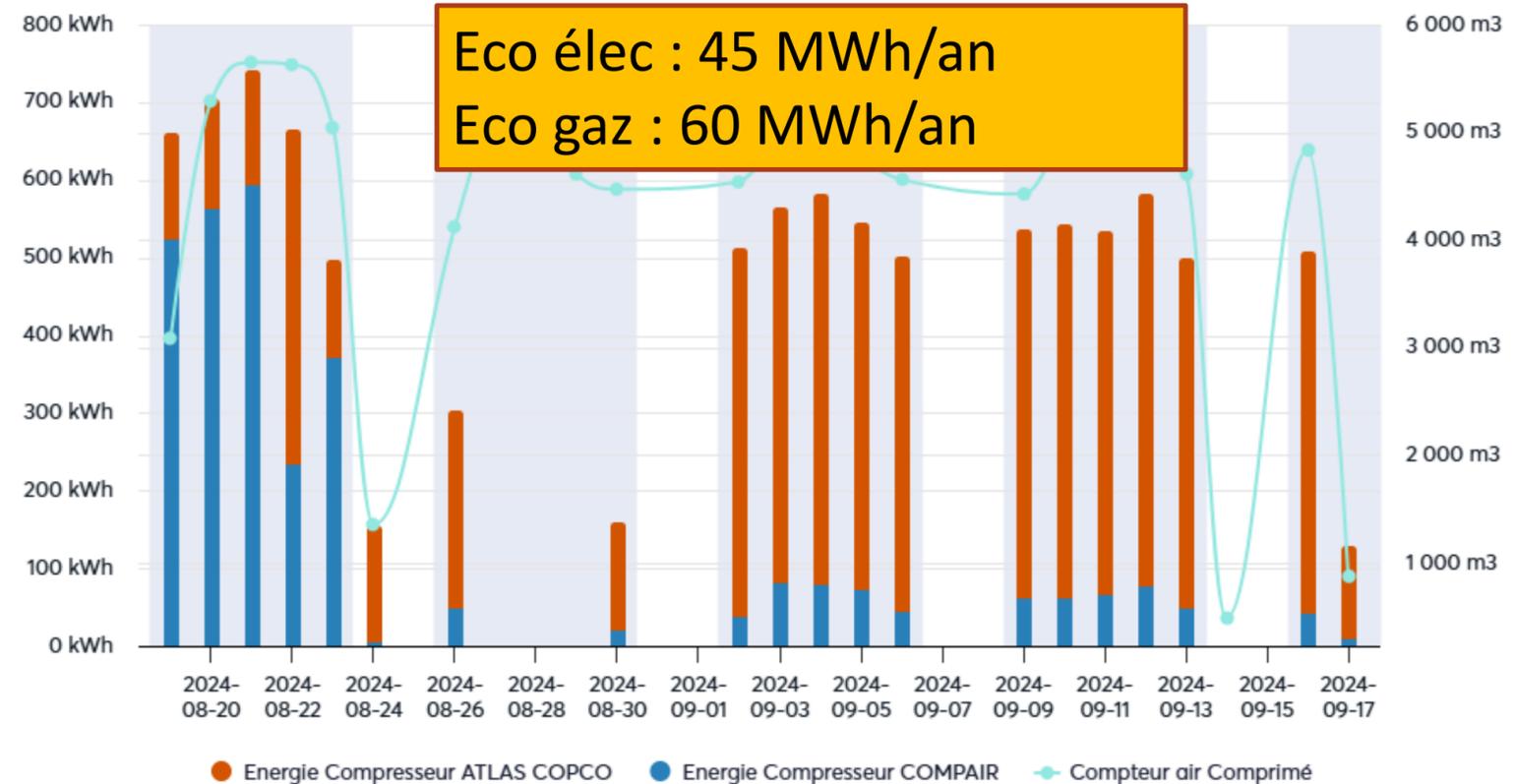
Récupération de chaleur sur compresseur GA 37 VSD + réduction des fuites permettant la bascule de nos compresseurs



Données compresseurs mensuel

30 derniers jours

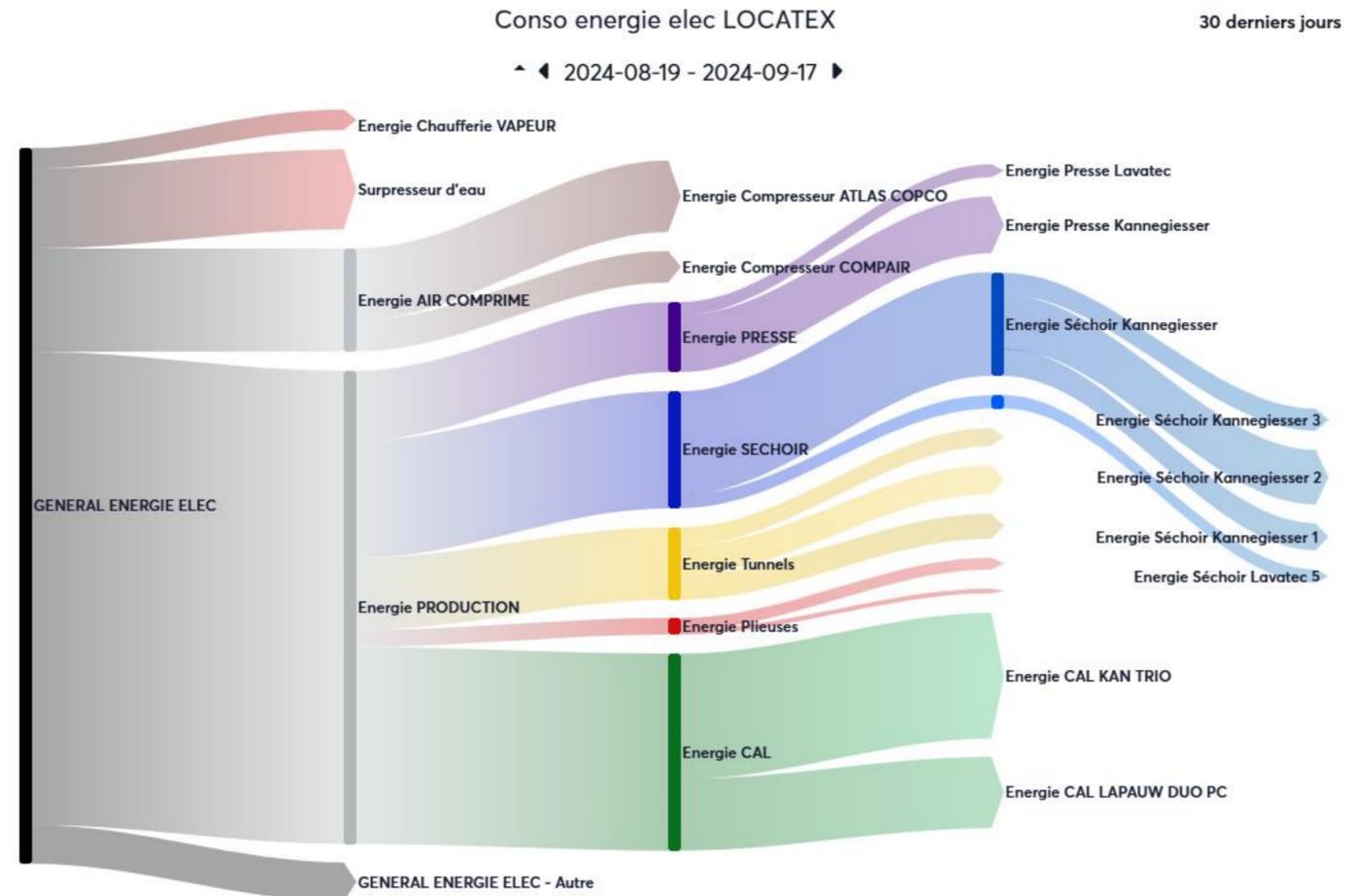
2024-08-19 - 2024-09-17



Exemples d'actions effectuées depuis 2022

Batterie de condensateur neuve (suppression des pénalités d'énergie réactive). Pour info, nous les « économisons » en dehors de la période [novembre-mars] car aucune pénalité en période « été »

Déploiement compteurs électriques, gaz, vapeur, air comprimé... + logiciel EMS E-wattch



Exemples d'actions effectuées depuis 2022

Investissements dans de nouveaux séchoirs

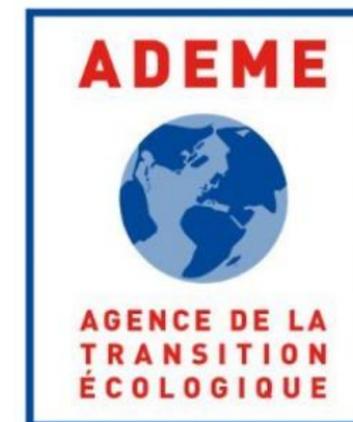


Eco gaz :
0.252 kWh/kg de linge séché
Soit 104 MWh/an

Les aides que nous avons pu mobiliser depuis 2022

- ✓ Formation Prorefei 2022 : 3700 € HT dont aides 2960 € HT
- ✓ Formation Prorefei 2024-2025 (3 parcours) : 11100 € HT dont aides 7770 € HT
- ✓ Audit énergétique 2022 : 14,1 k€ HT dont aides ADEME 8,5 k€ HT
- ✓ Accompagnement ISO 50001 : 10,2 k€ HT dont aides ProSMen 40 k€ HT
- ✓ Aides région Nouvelle Aquitaine « Plan de compétitivité énergétique » : 66 k€ pour un budget de 159 k€
- ✓ Aides CEE brûleur micro-modulant : 30 k€ pour un budget de 50 k€
- ✓ Aides CEE plan de comptage énergies : 11,5 k€ pour un budget de 35 k€

Organisme de formation habilité PROREFEI
Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise !



En route vers la Performance énergétique

Collecte des données, mesure et vérification, vos plans d actions ?

Animation Muriel Lacroix et Paule NUSA

Avec

Mathieu Castagnet *Aqualande*

Sébastien DUBOIS *Compagnie du Biscuit*

Bruno CICHOCCKI *Labeyrie*



DÉVELOPPER NOTRE FILIÈRE AQUACOLE RESPONSABLE, ENGAGÉE
ET RESPECTUEUSE,
DES HOMMES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE NOS POISSONS



PRESENTATION DE LA FILIERE



Création Aqualande : 1981

Avec notre filière **100% intégrée**, de l'œuf de truite jusqu'au produit fini, nous construisons un modèle durable, basé sur la complémentarité de nos activités et créateur de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.

SÉLECTION ET REPRODUCTION ÉCLOSERIES



*Truites, daurades,
maigres*



ÉLEVAGES



*Piscicultures de truites
Production d'algues
en bioremédiation*



TRANSFORMATION



*Marée fraîche
Surgelé
Traiteur de la mer*



COMMERCIALISATION



*Grands magasins spécialisés
Magasins de proximité
Restauration hors foyer
Industrie - Export*



NOS CHIFFRES CLES



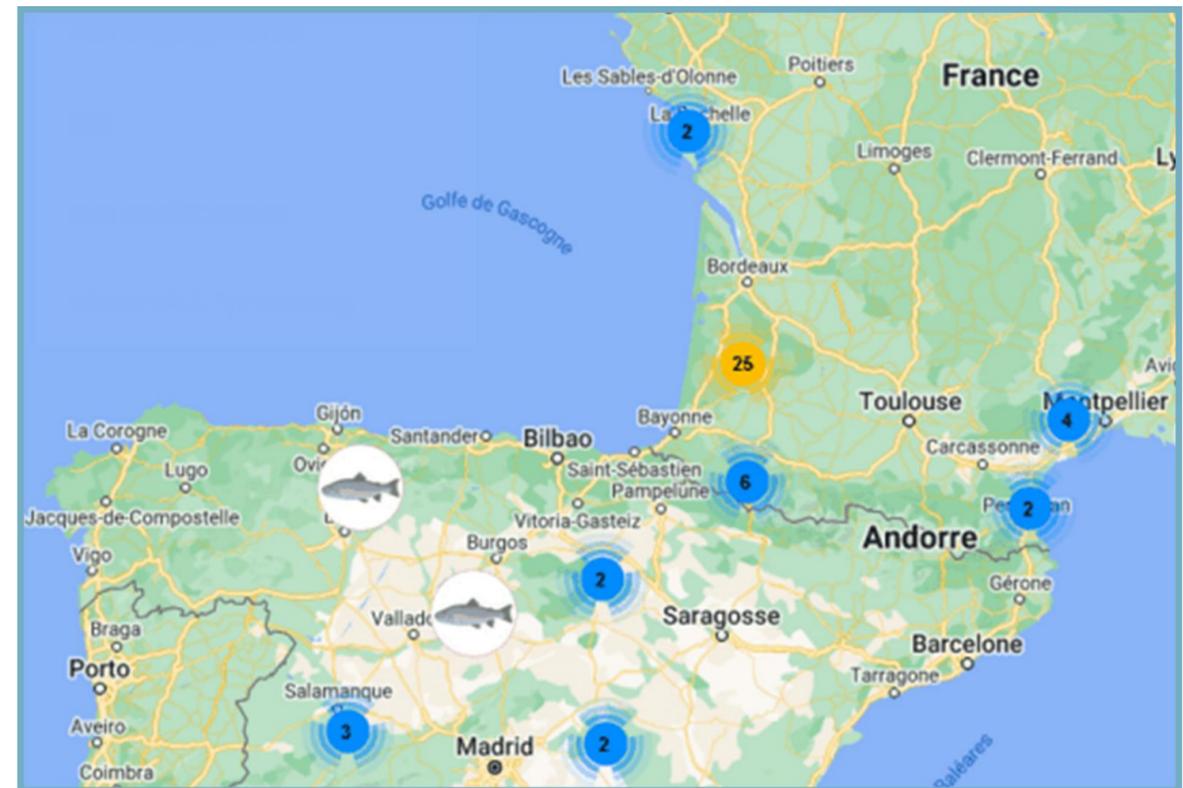

+ de **1100**
collaborateurs travaillant
au sein du Groupe


1er
producteur européen de
truites et truites fumées


172 MILLIONS D'EUROS
de chiffres d'affaires
en 2022


4 sites
de transformation et
conditionnement


Volume production 2023
Truite fumée 3915 T
Oeufs de poissons 93 T
Surgelé 407 T
Marée LS 317 T
Marée vrac 959 T



Nos certifications



2011 - 2018



Sites industriels de transformation

- 850 salariés :

- 200 à Roquefort
- 650 à Sarbazan

- Plusieurs types de produits fabriqués

- Roquefort : pavés, filets et truites portions en vrac ou en barquettes + caviar de truite
- Sarbazan : truite fumée

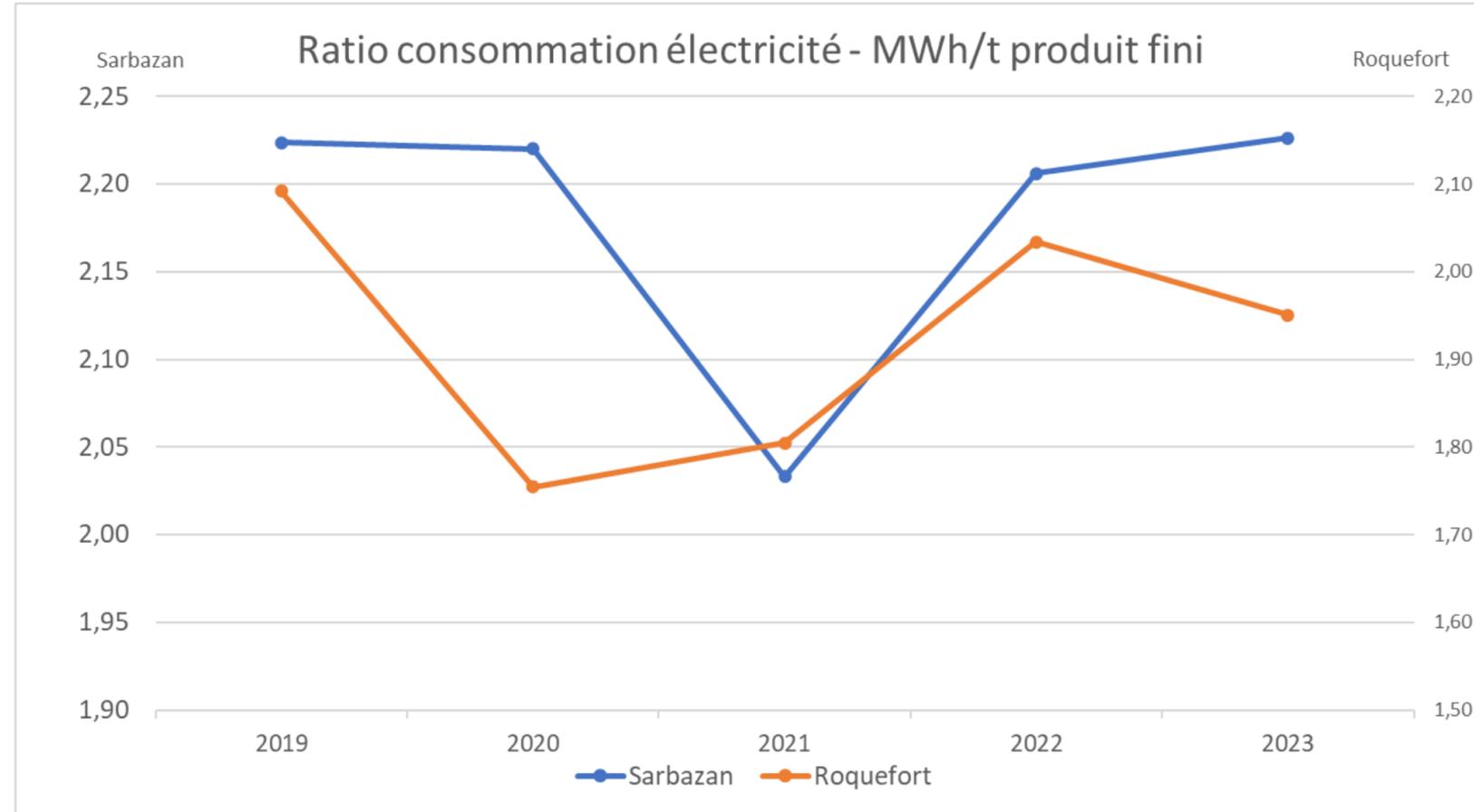
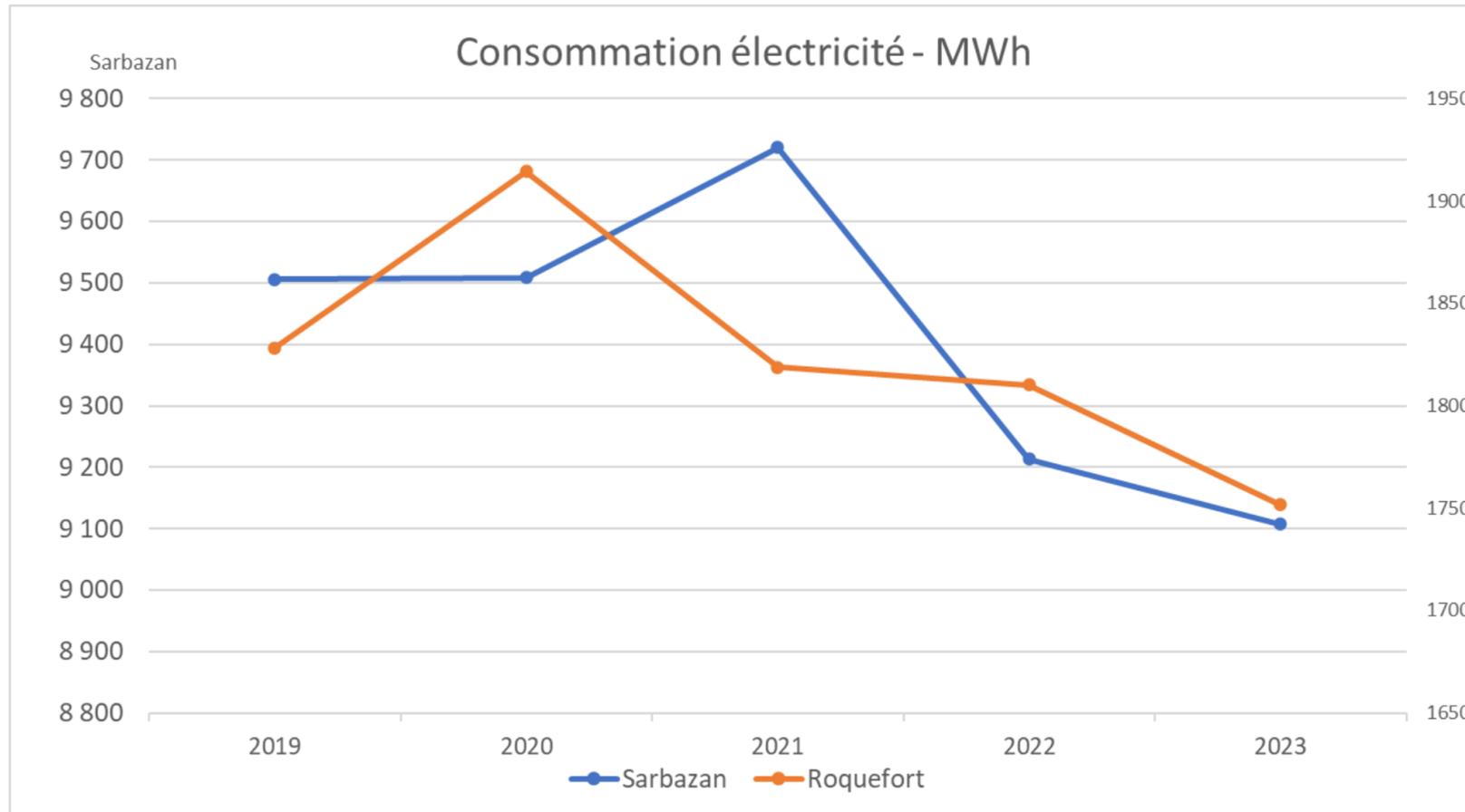
- Plusieurs ateliers / unités de fabrication

- Roquefort : 4 300 m²
- Sarbazan : 13 500 m²





Consommations électricité

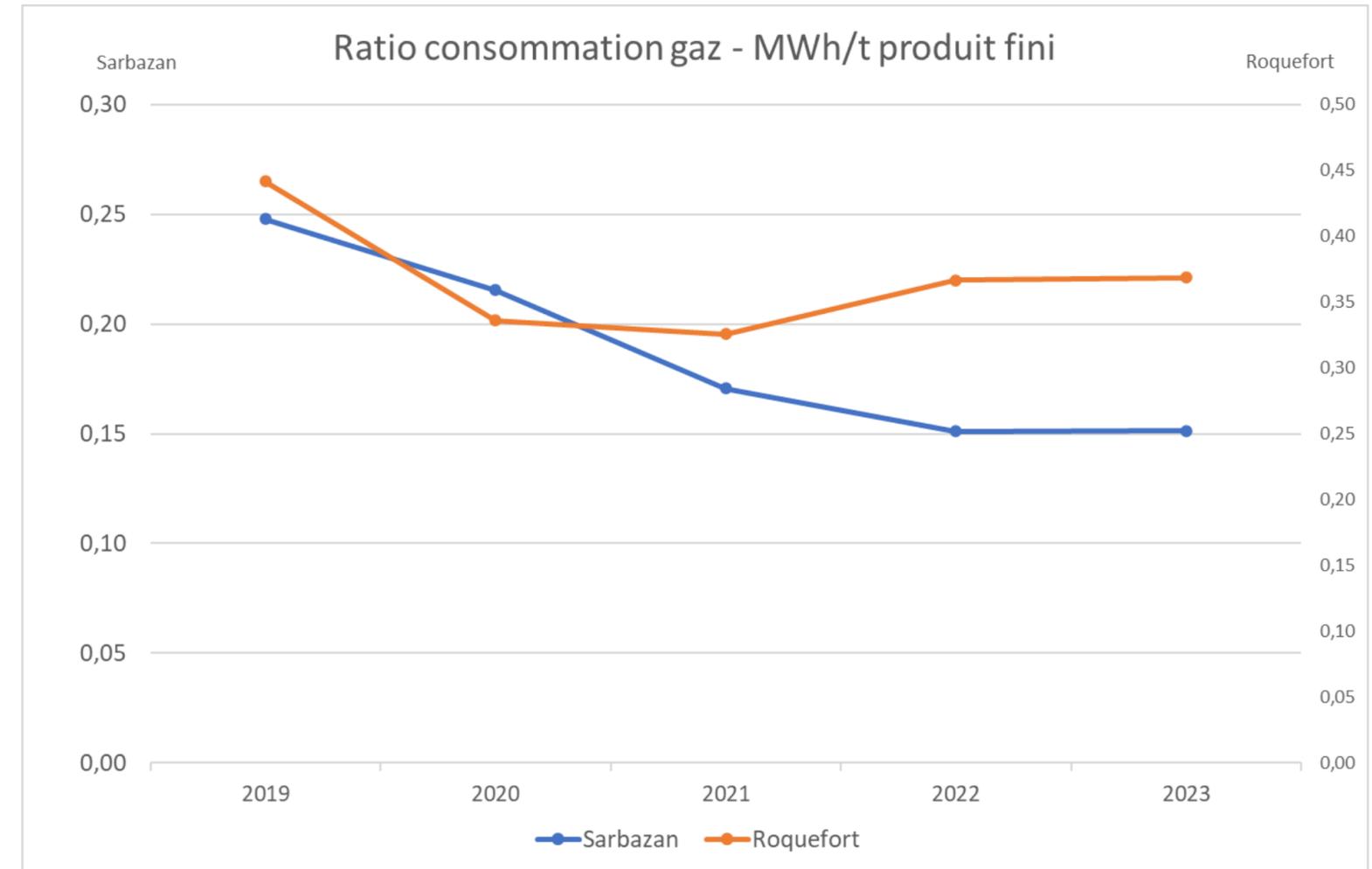
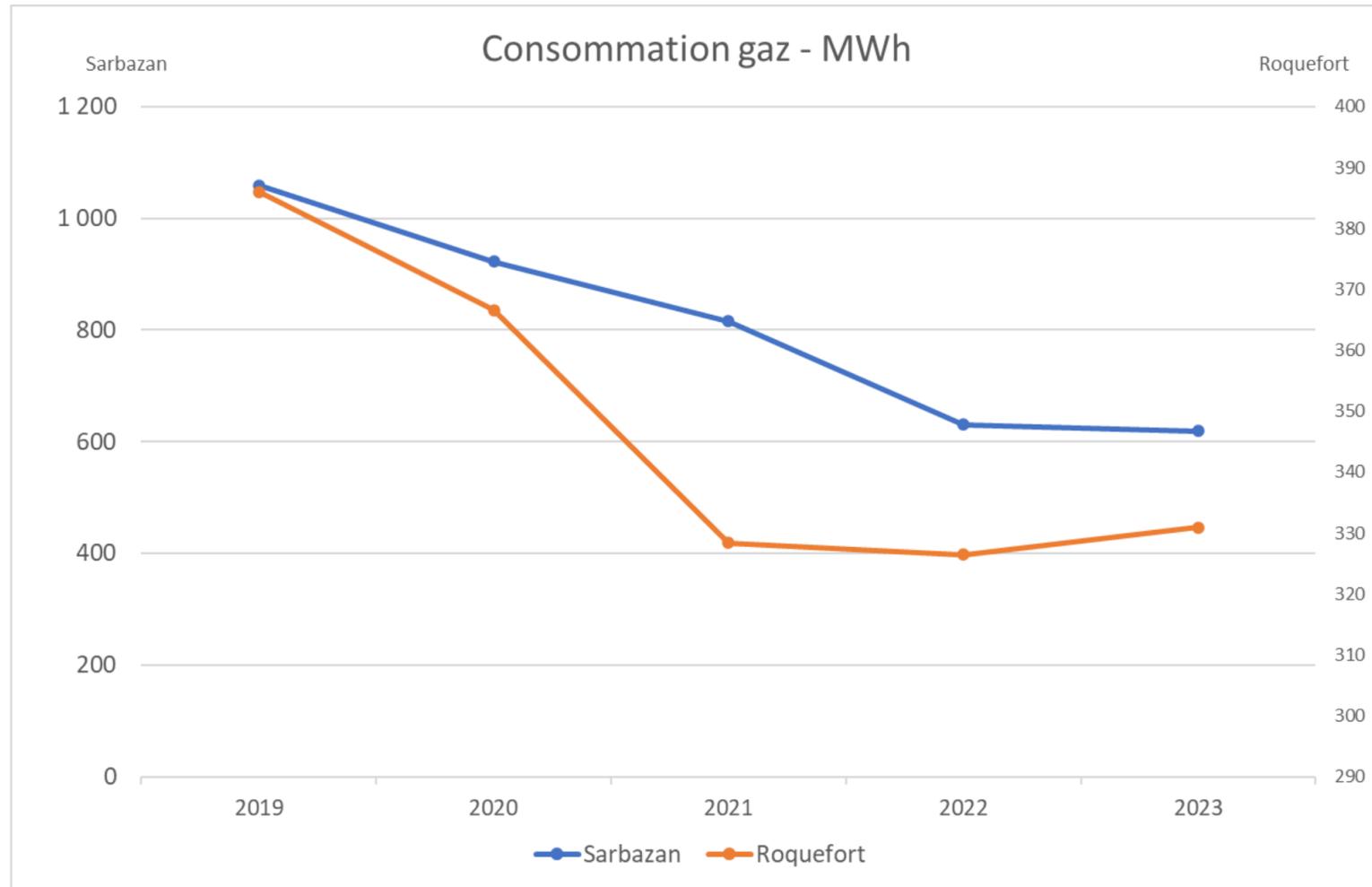


Stabilisation depuis 2019, avec un meilleur ratio en 2021 grâce à une forte production





Consommations gaz

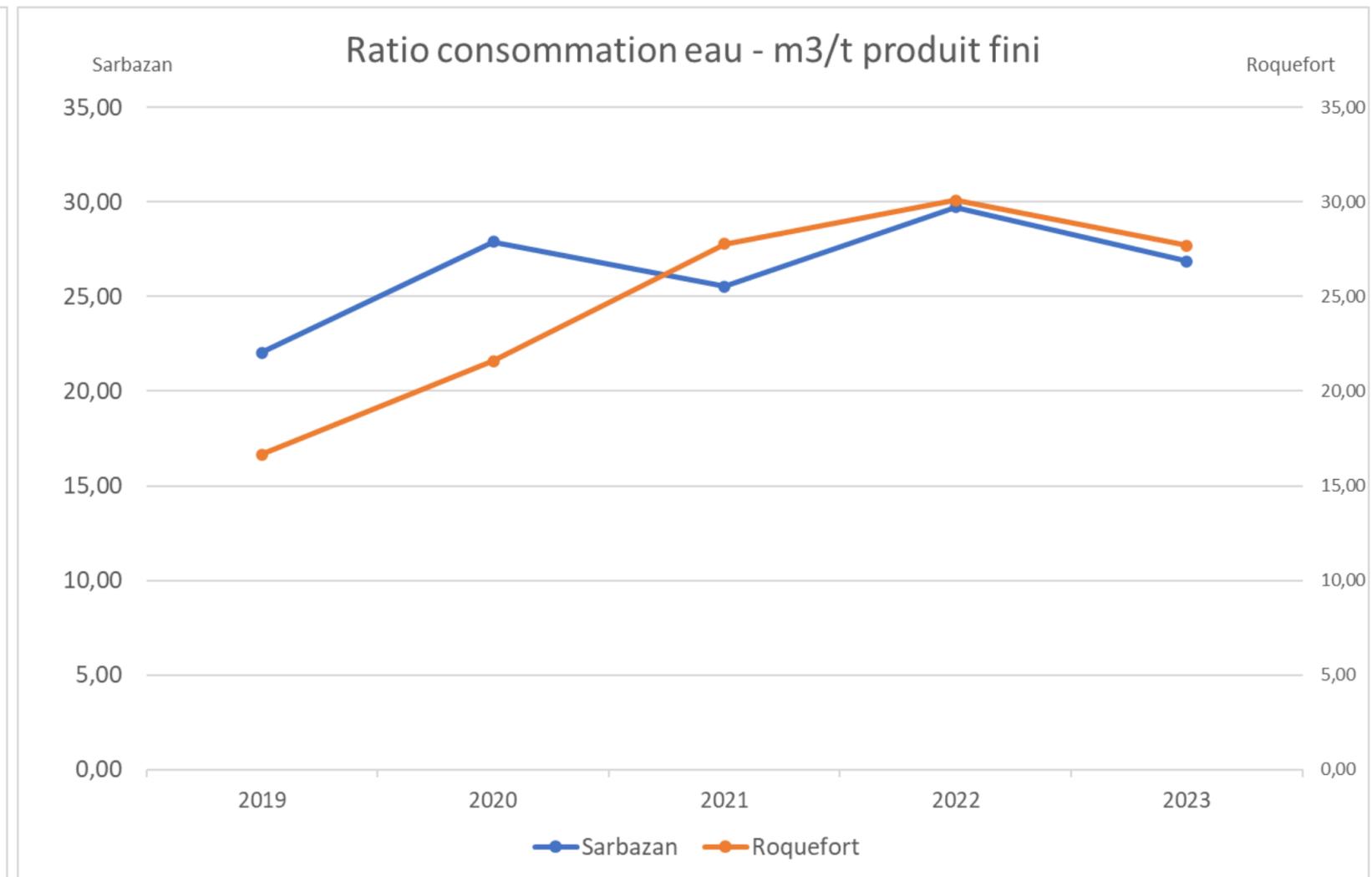
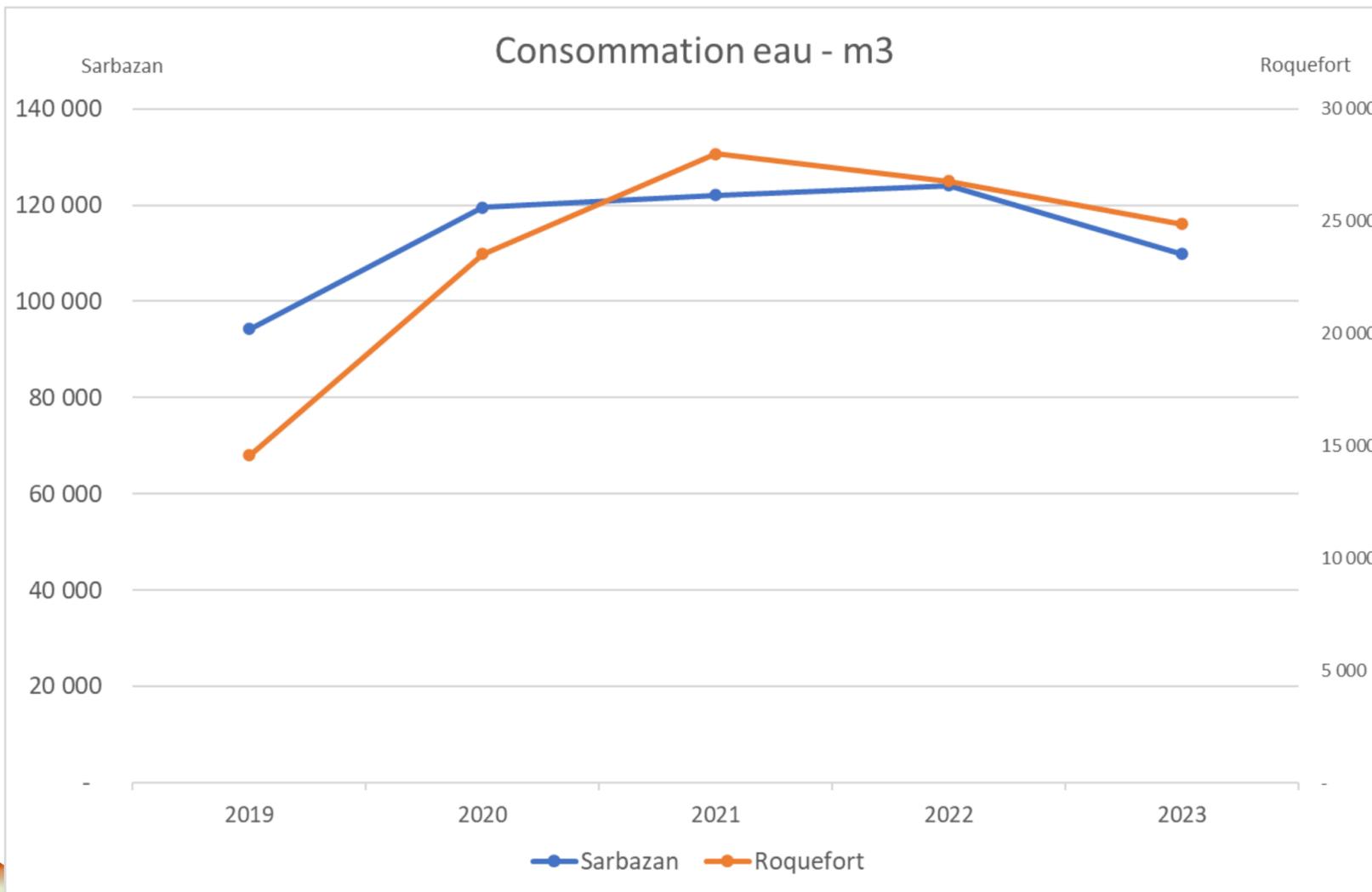


Baisse et stabilisation depuis 2021

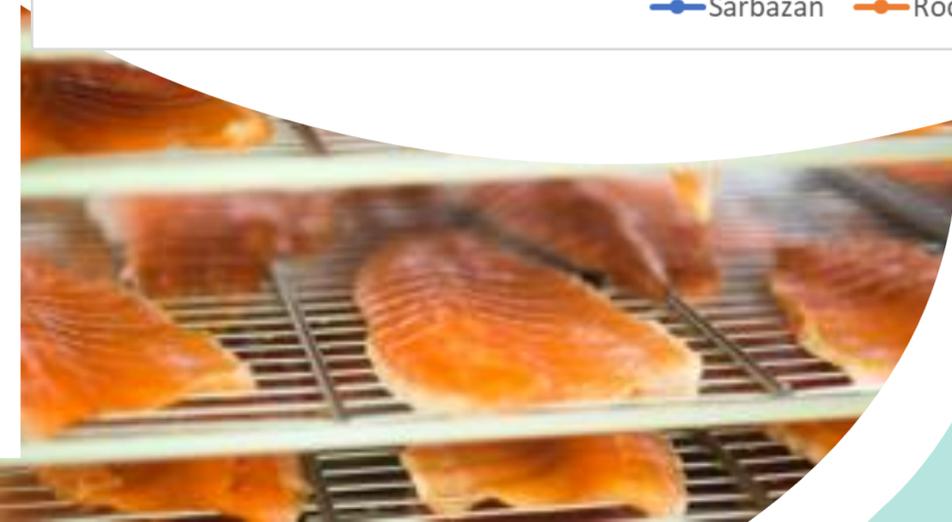




Consommations eau



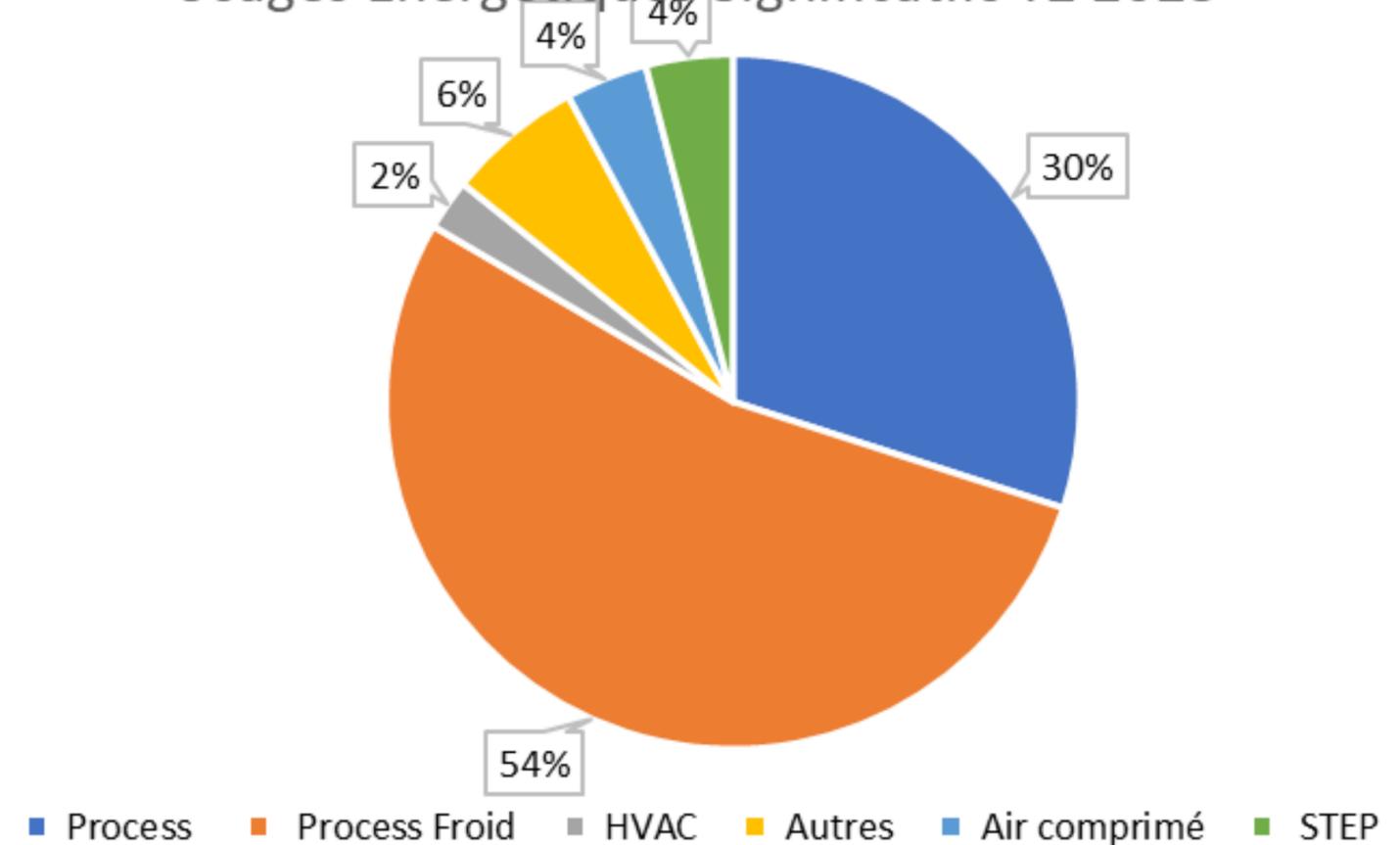
Hausse jusqu'en 2021, puis stabilisation et baisse



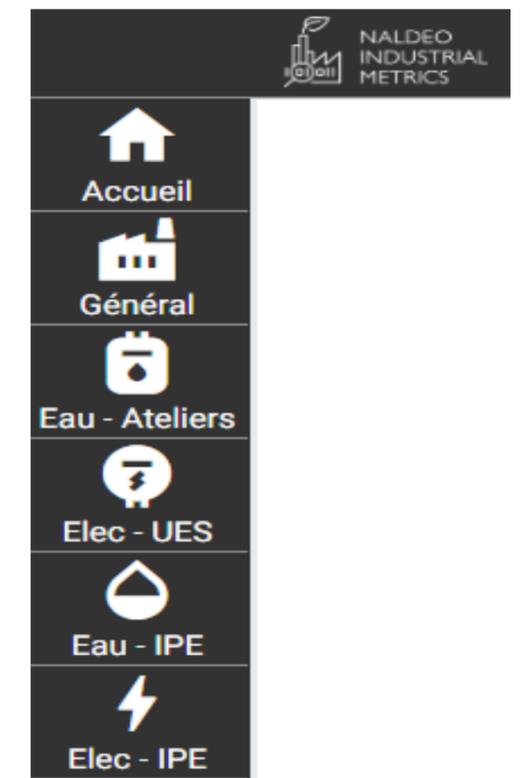
Nos UES sont :

- 54% process froid : tunnels de surgélation, frigos, production froid ateliers, production glace...
- 30 % process : machines des ateliers d'abattage, filetage, **fumage**, tranchage et conditionnement
- 4 % air comprimé : compresseurs
- 2 % HVAC : ventilation (CTA), climatisation / chauffage
- 4 % STEP : turbines d'aération, pompes de relevage
- 6 % autres : éclairage, bureaux (PC, imprimantes...), chauffage vestiaires...

Usages Energétiques Significatifs T2 2023



- 100 compteurs :
 - 50 compteurs électricité
 - 42 compteurs eau
 - 5 compteurs gaz
 - 3 compteurs air comprimé
- Outil NIM: interface internet permettant de :
 - suivre les consommations de tous les compteurs,
 - les indicateurs de performance énergétique et indicateurs de production (conso VS production),
 - faire des rapports automatiques et les partager avec les équipes,
 - mettre des niveaux d'alerte pour détecter rapidement des consommations anormales
- Utilisation CEE : IND UT-134
 - Montant aide : environ 8 000 € (dossier en cours)



Plusieurs types d'indicateurs de performance

Production : conso VS production (kWh / t produits finis) avec déclinaison par ateliers pour l'électricité et l'eau

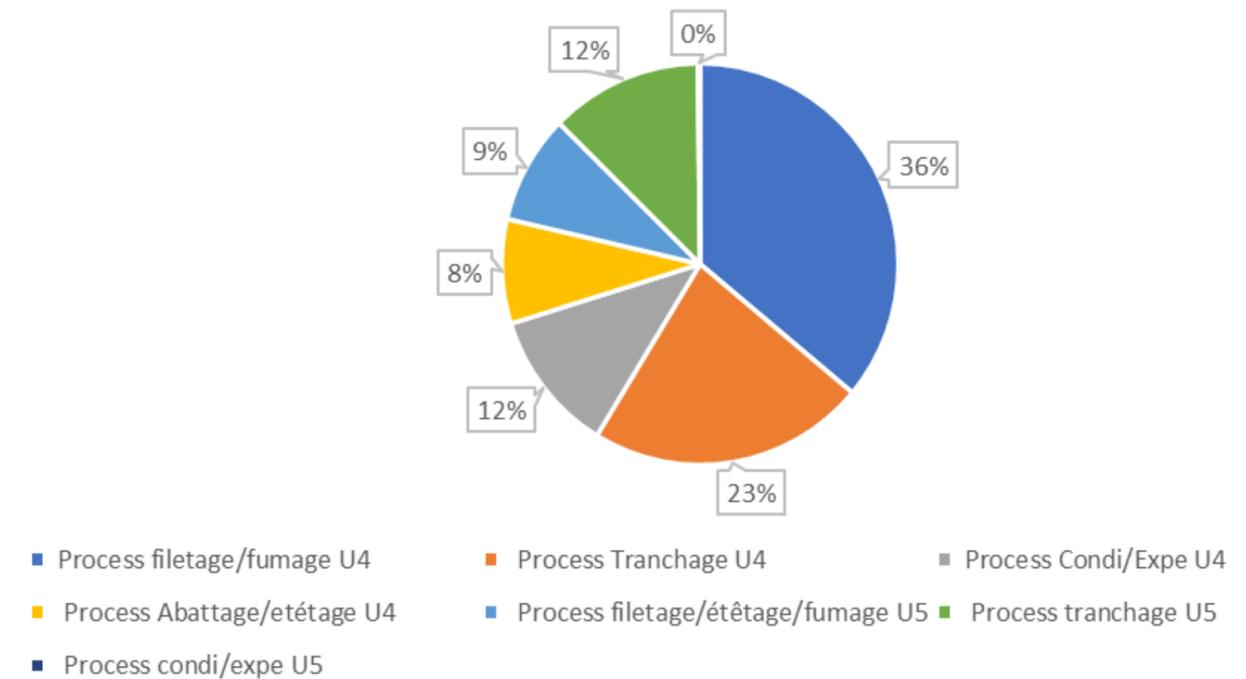
- Abattage : conso VS poissons abattus (kWh / t poissons abattus)
- Filetage : conso VS poids filets (kWh / t poisson filetés)
- Conditionnement : conso VS poids produits fabriqués (kWh / t produits finis)

Air comprimé : ratio kWh/m³

STEP :

- conso élec VS volume traité (kWh/m³)
- Conso élec VS quantité de DCO traitée

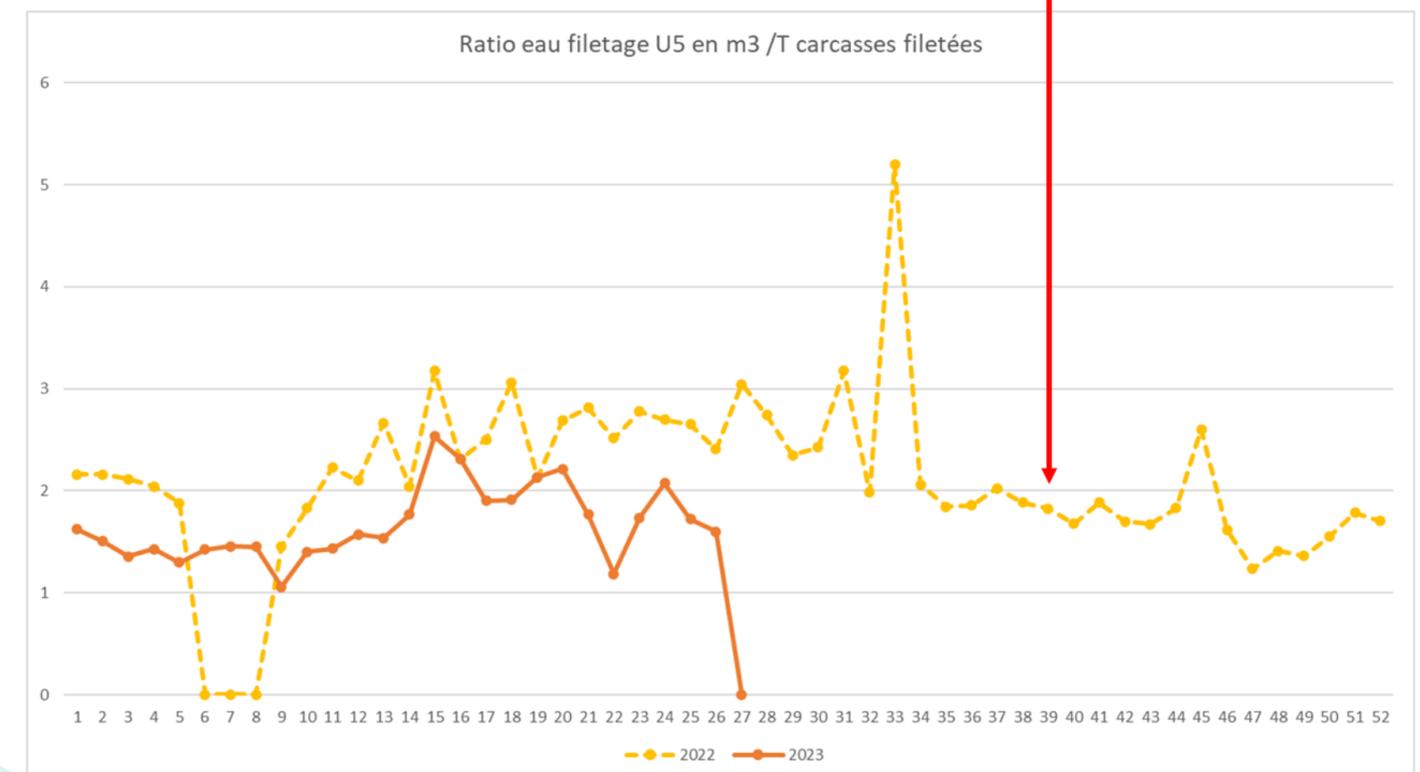
Répartition Conso Elec Process par atelier T2 2023



- Suivi et communication des consommations et IPE
 - Responsabilisation des Responsables Usines et Responsables de secteur
 - Détection de fuites grâce à l'alerting de la supervision et les tours terrains
 - Procédure de correction rapide par le service maintenance informé dès la détection de panne ou fuite
- Détection des postes les plus consommateurs
 - Eau : Bridage de machines / électrovannes / changement de buses de nettoyage
 - Électricité : modification des technologies de certains process / éclairage LED

Suppression de 2 rampes de rinçage (1 supérieure et 1 inférieure) 2/4

Remplacement des buses des 2 rampes conservées débit plus faible (3,1 L à 1,9L)



Rappel des bonnes pratiques :

- Des notes d'information communiquées par mail et affichées dans les couloirs et ateliers
- Des rappels sur le terrain directement aux collaborateurs

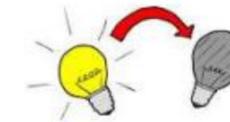
Afin d'améliorer notre performance énergétique, appliquons tous ensemble les consignes suivantes :

- Fermer les portes des frigos



- Mettre les machines à l'arrêt hors production

- Éteindre les lumières en sortant d'une pièce



- Éteindre les appareils électriques et éviter les modes « veille »



- Ne pas toucher au réglage du chauffage dans les parties communes (vestiaires, réfectoires) et réguler l'utilisation de la climatisation et du chauffage dans les bureaux (adapter votre tenue vestimentaire)

- Ne pas laisser couler les robinets, tuyaux... et signaler toutes les fuites



A TOUT A L HEURE
POUR
NOTRE DECARBONATION





Présentation Groupe Biscuits Bouvard Et la Compagnie du Biscuit – Site de PESSAC



More than cookies...

More than cookies...

Chiffres clé 2023 Bouvard



541

M€ de ventes



2,000

collaborateurs



105,000

production annuelle
en tonnes



18

sites



49%

de ventes à
l'International



1^{er}

fabricant de BIO en
France



75%

One stop Shop



+30

ans de croissance
organique et externe

Où sommes-nous

6 pays

18 sites

4 entrepôt

1. Siège Bouvard – BAI Ceyzériat
2. BTA
3. BAI Dole
4. BSG
5. LCB Pessac
6. LCB Bessay
7. Cantreau
8. Technipat
9. Bouvard Italia (x2)
10. TSC joint-venture
11. Pidy (Ieper)
12. Pidy (Halluin)
13. Pidy Ltd
14. Pidy Inc
15. Gusparo
16. Lago (x2)
17. La Cigale Dorée
18. Lago USA Inc.



1
14
8



1
3



1
2
1
8



4

7

5

6

1

2

1

7

3

L



M

1

5

6

1

9



1

0

M

More than
cookies...



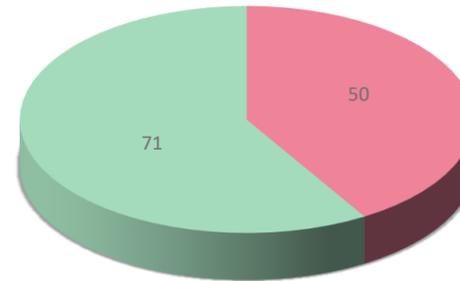


- **2004** : Intégration de La Compagnie du Biscuit au Groupe Bouvard
- **2002** : Création de La Compagnie du Biscuit, intégrant les usines de Pessac et de Bessay sur Allier, dont le siège social est basé à Pessac,
- **1996** : Cession de l'entreprise au groupe AGRO PLUS sous le nom Le Chat Botté et rapprochement Délos (Bessay sur Allier - 03),
- **1982** : Création de la marque Le Chat Botté,
- **1969** : Reprise de la société Curat-Dop par Monsieur Picard,
- **1932** : Création de la société Curat-Dop par M. Louis Curat-Dop,



More than cookies...

122
collaborateurs



44 ans
de
Moyenne d'âge

11 000
m²
de surface

3
Lignes de prod

6 827
Tonnes
CA = 33M



More than cookies...

CA = 33M

8 Certifications



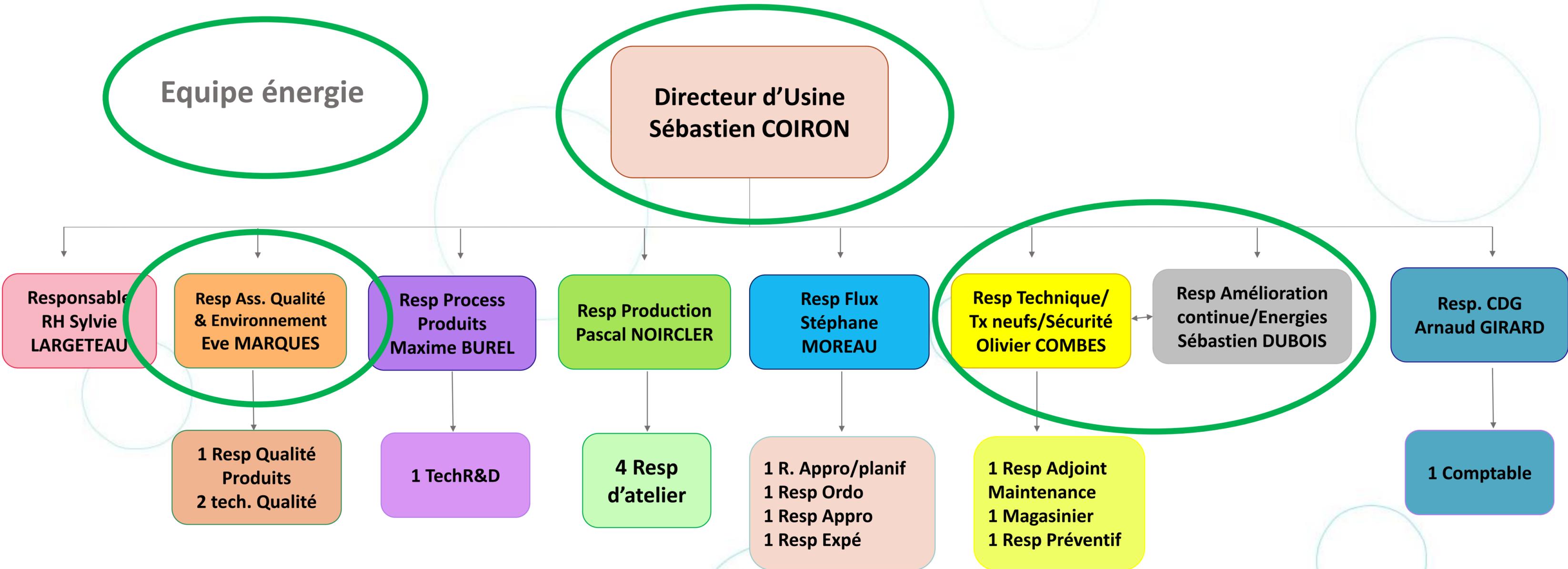
Filières



Filière Blé BOUVARD sans traitement
insecticide de stockage

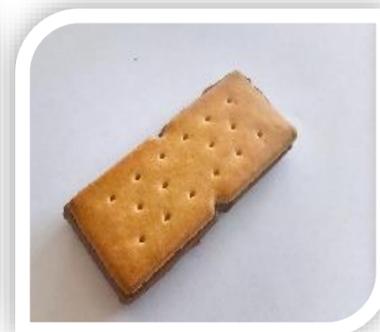
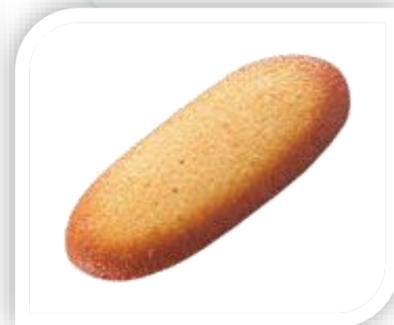


More than cookies...



NOS PRODUITS

4 gammes et 160 Références



Eau :
5900 m³/an



Electricité :
3,8 GWh/an

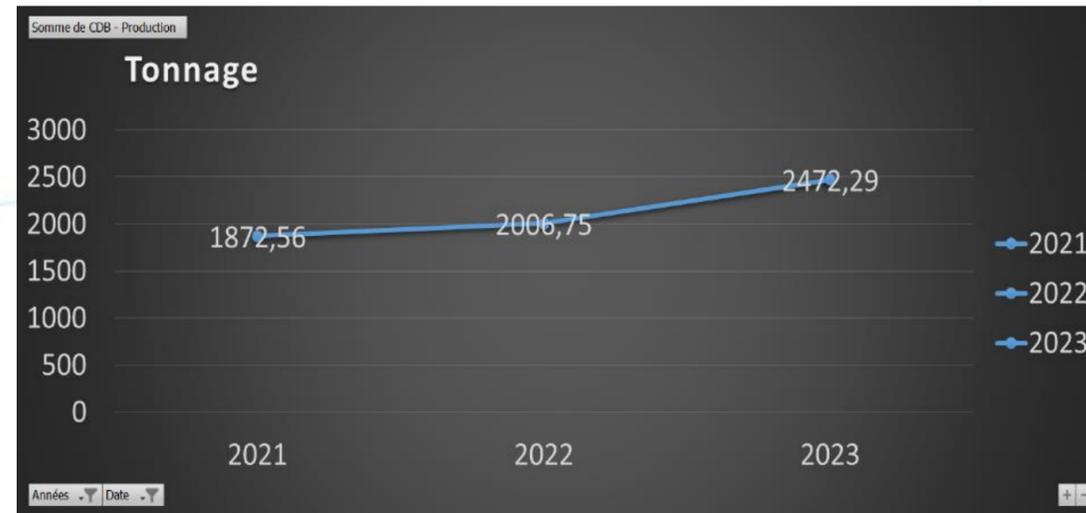
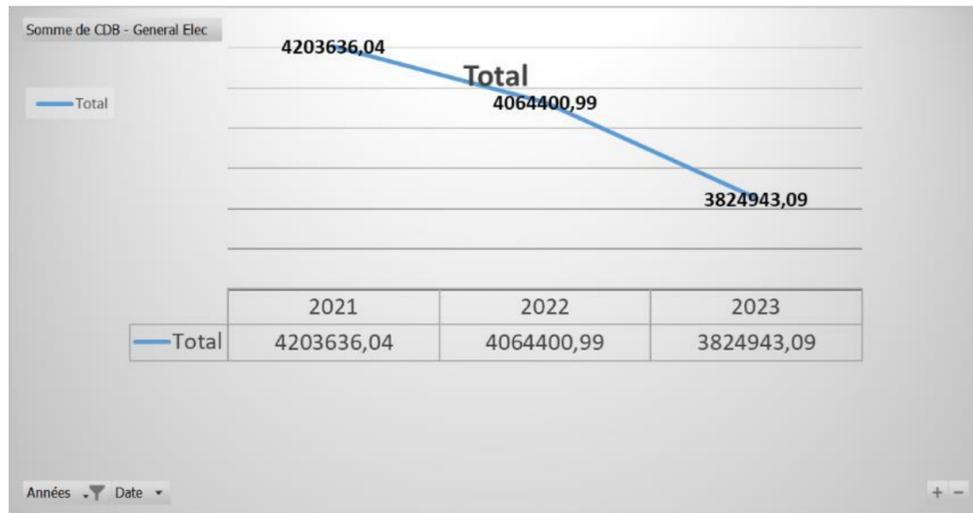


Gaz :
3,4 GWh/an



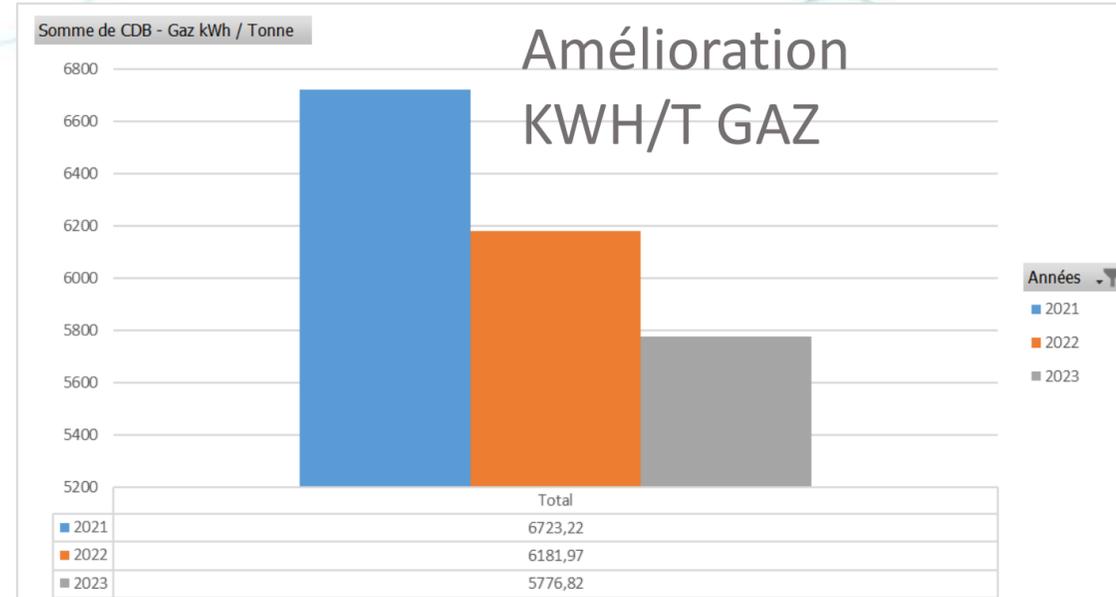
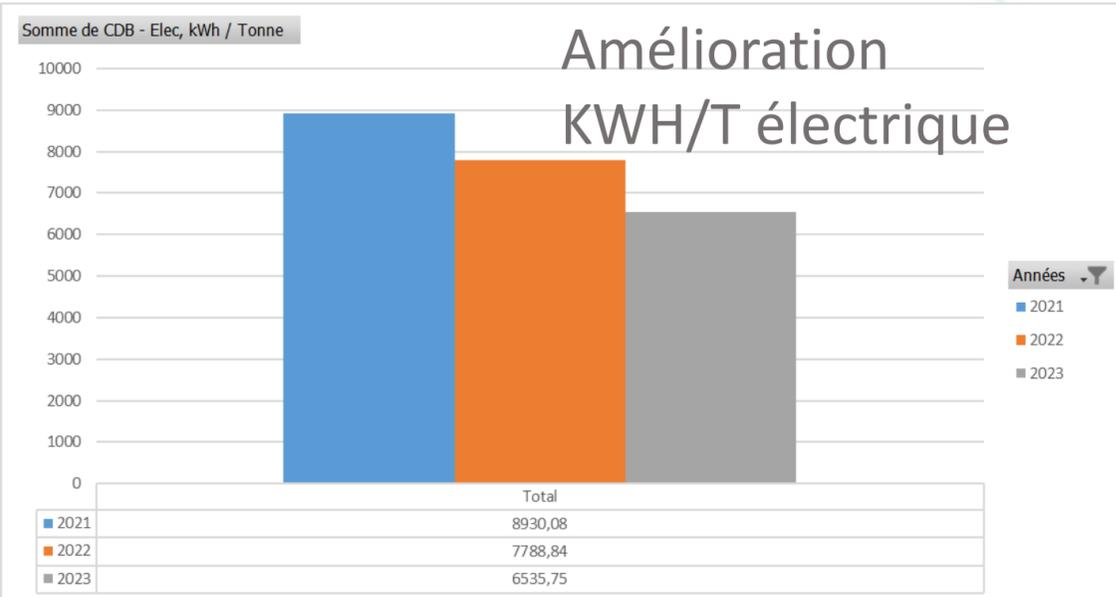
More than cookies...

NOS SUCCES



Certification ISO 50 001 depuis 2021

Plus 32% de tonnage
Moins 9% sur l'électricité
Notre ration KWH/T en amélioration constante



More than cookies...

NOS PROJETS REALISES



Eclairage intelligent et remplacement systématique par de la LED



Modification de nos utilisations « climatisation au plus près de l'utilisation »



Mise en place d'un sécheur à vitesse variable et chasse aux fuites.



More than cookies...

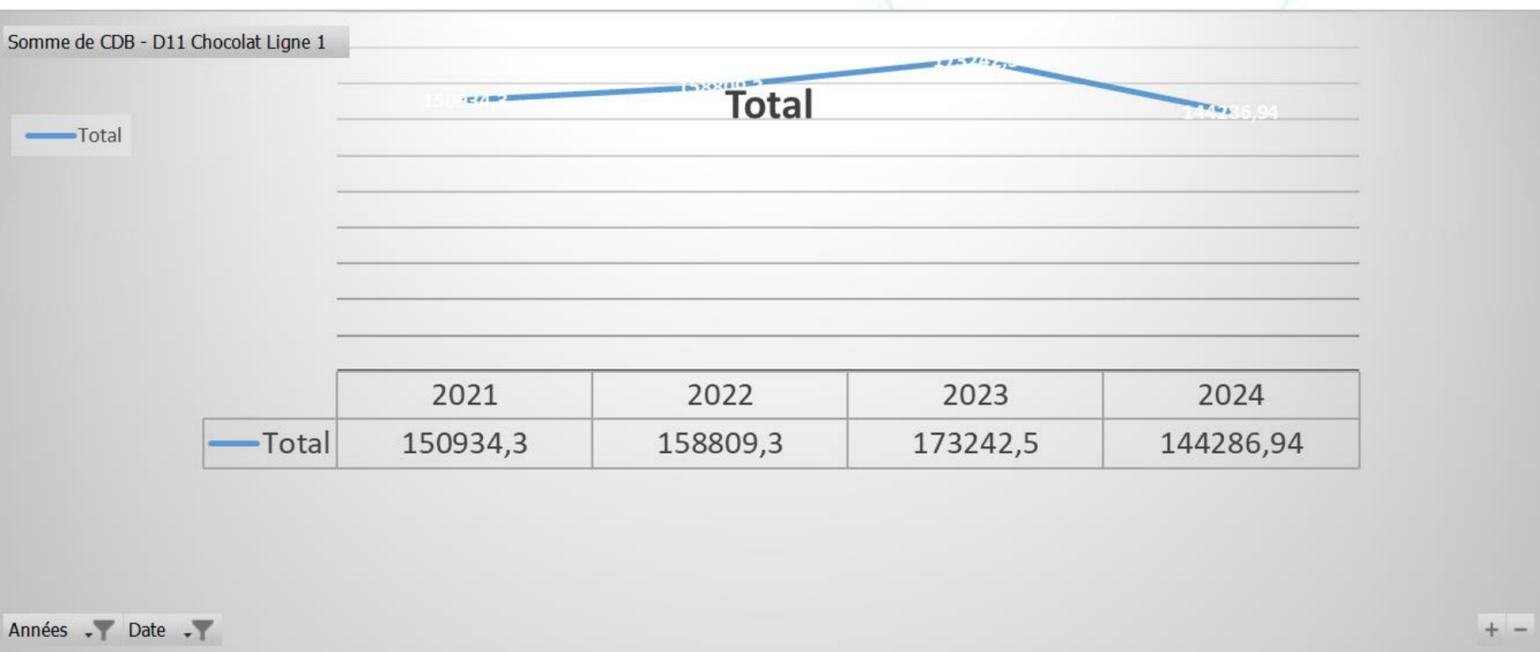
NOS PROJETS EN COURS



Remplacement d'un groupe de 250 KW froid par un groupe 530 KW froid pour répondre à l'ensemble de nos besoins et ainsi supprimer tous les petits groupes.

Mise en place d'une récupération de chaleur « Ballon d'eau chaude 45° » permettant le chauffage pour l'hiver et l'alimentation de nos doubles enveloppes chocolat.

- graphique 1 augmentation de consommation suite à un groupe froid plus puissant
- graphique 2 diminution des consommations sur les lignes dont les groupes ont été remplacés.



More than cookies...

NOS PROJETS FUTURS

BUREAU VERITAS

Une étude de récupération de notre énergie fatale sur nos fours avec analyse de l'ensemble des points susceptibles de récupérer cette énergie.

Retour étude le 15/06/2024

→ Chiffrage en cours pour nos utilités par point chaud

CER « Contrat d'efficacité énergétique

Etude de mise en place d'un CER avec la société DALKIA.

- engagement de la performance

EDF/ ATRIUM

Une étude sur la récupération de notre énergie fatale sur nos fours avec réincorporation de cette énergie dans le four concerné.

Début de l'étude à réception de l'étude de bureau Véritas.



More than cookies...

MERCI A TOUS !

Sébastien DUBOIS et L'équipe ENERGIE

La Compagnie du Biscuit (Pessac)



More than
cookies...



TABLE RONDE 2
En route vers la Performance

LABEYRIE
FINE FOODS

Sommaire

- 01 Notre groupe
- 02 Quelques chiffres
- 03 ISO 50001 je t'aime moi non plus
- 04 SEMn : Un long fleuve pas tranquille
- 05 Freins et opportunités



Carte d'identité du Groupe

Un groupe agro-alimentaire né en 1946

Notre chiffre d'affaires

1 MILLIARD
D'euros de CA (22-23)*

-  **53%** Poissons
-  **22%** Crustacés
-  **15%** Apéritif**
-  **10%** Produits du terroir

Une présence internationale

3400 collaborateurs***
répartis dans le monde

48 pays dans lesquels nos produits sont distribués

13 sites de production en France, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas

36% des ventes réalisées Hors de France

3 marchés

LA MER
LE TERROIR
L'APERITIF

Nos réseaux

GRANDES SURFACES ALIMENTAIRES
FOOD SERVICE
ENSEIGNES SPECIALISEES
VENTES INDUSTRIELLES
E-COMMERCE

Des marques leaders & référentes



Un actionnariat dynamique

Collaborateurs LFF
8 %
+

PAI PARTNERS
Fonds d'Investissement en capital 46 %
+

LUR BERRI
Groupe coopératif 46 %

* Répartition de nos catégories en valeur **Dont tarama & œufs de poisson ***Equivalents Temps Plein



Quelques chiffres clés

Quelques chiffres

◆ Consommation énergie groupe LFF

68% d'électricité
32% usage thermique

	Ex 21-22	Ex 22-23	Ex 23-24
Consommation NRJ	113,7 GWh/an	112,3 GWh/an	108 GWh/an
Facture M€	10,2 M€	15,5 M€	28,9 M€

◆ Consommation énergie groupe LFF France

66% d'électricité
34% usage thermique

	Ex 21-22	Ex 22-23	Ex 23-24
Consommation NRJ	84,1 GWh/an	84,8 GWh/an	85,3 GWh/an
Facture M€	6,9 M€	10,9 M€	23,1 M€
Part de la facture NRJ	0,8 %	1,2 %	2,7%

Prix X 2,8

« je t'aime ...moi non plus »

- ◆ Historique sites de Labeyrie: St Geours de Maremne et de Came
 - 1^{er} audit énergétique en 2008 par Bertin technologies programme de la CCI des landes
 - certifiés ISO 50001 de 2015 à 2018
 - => A l'époque résultats d'une Opportunité liée au doublement des CEE et Accompagnement par Sté Bertin technologie
 - Notre Copilotage Energie ou Copen: un responsable énergie et environnement à 40-50 % + un alternant ingénieur

Le système ISO 50001 repose sur le socle du système ISO9001 des sites

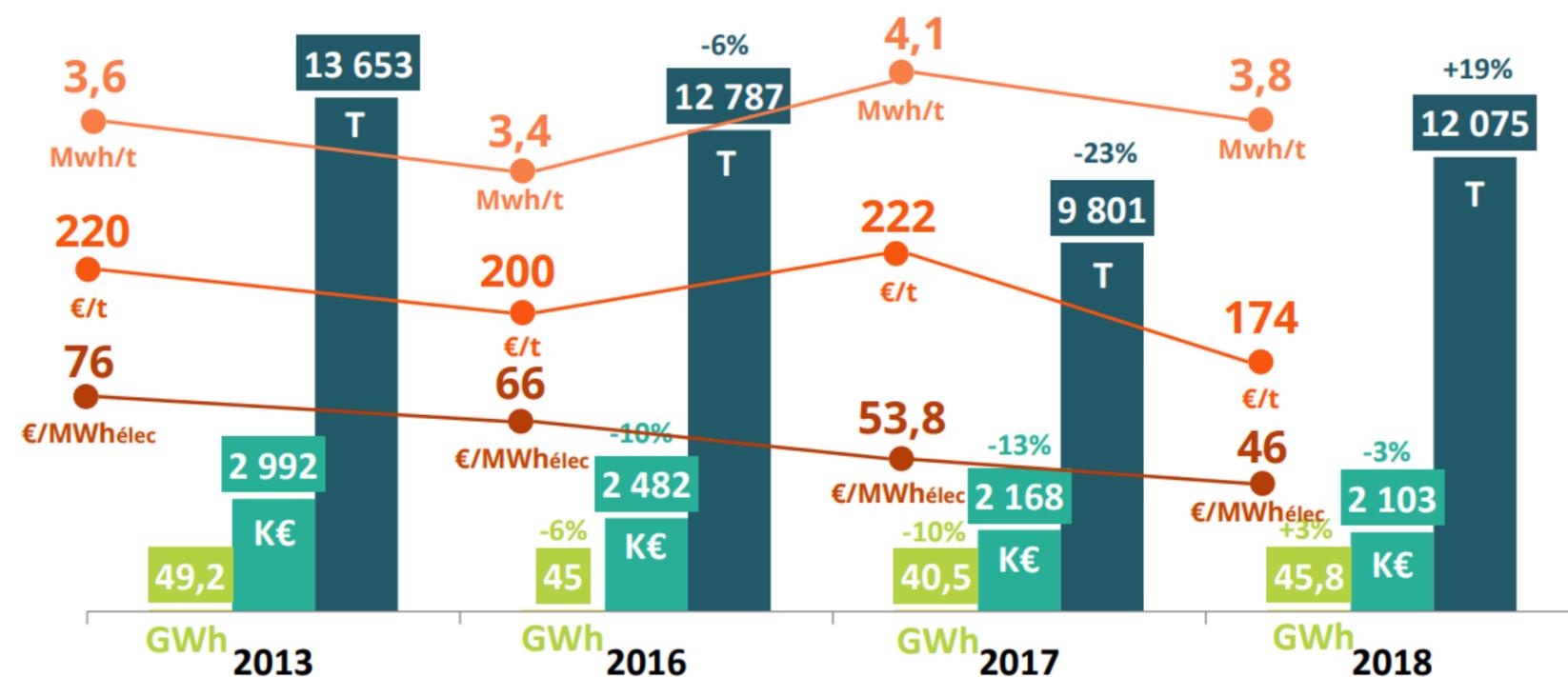
Certification ISO 50001

je t'aime ...moi non plus

- Nos Principales réalisations et résultats :
 - Récupération d'énergie sur groupes froid des ateliers saumons et conserverie FG-confits
 - Matelas isolants sur points singuliers des réseaux vapeurs et Eaux chaudes (400 points) **avec TLV et Thermopocket**
 - Eclairage led: **environs 1000 néons remplacés en interne**
 - Mise en place d'un plan de comptage avec remontée automatique des compteurs **sur GTC Panorama (Codra) et Equans**
 - Centralisation froid (NH3 au niveau de la logistique et de l'atelier Saumon avec de la récupération d'énergie – **groupe froid de marque Samifi et installateur Sepco(64)**
 - Actions de formation et de sensibilisation **réalisées en interne**
 - Duplication des bonnes pratiques vers les entités du groupe

ÉVOLUTION DES IPE ET UES

Indicateur général Labeyrie (Électricité et gaz)



Nous décidons :
 Maintien du choix de la méthode Smen
 Maintien de son suivi sans certification
 => suivi des IPE + animation des COPEN

- 2019 => décision de l'arrêt de l'ISO50001
 - STG et came les deux seules usines à être ISO9001 => Priorité à la certification IFS groupe
 - Perte de ressources : auditeurs internes et alternant NRJ
 - volonté de lancer une démarche de management de l'énergie groupe
 - Appel d'offre pour une prestation d'accompagnement

Certification IFS Food : prérequis essentiel pour accéder à la grande distribution française, allemande et italienne. Elle permet de prouver notre maîtrise de la sécurité et l'hygiène de nos produits alimentaires transformés sous marque de distributeurs.



- ◆ 2021 **opportunité Post COVID** pour les sites de STG et Came lauréat du plan de relance 2030
=> 5 centrales froid NH3 et CO2 + 3 Pompes à chaleur => projets pluriannuels
À issue du projet :- 45 % de consommation de gaz réduction forte de notre bilan carbone
- ◆ 2022 Relance de l'appel d'offre pour l'accompagnement au SMen=> un SMEn pour réduire les couts
 - ◆ Crise énergétique => résultats en baisse => Mais ...Sept 22 =>
Décision d'internalisation d'une ressource groupe=>
 - la réalisation des audits énergétiques
 - la mise en place d'un SMEn
- ◆ Juin 2023 : arrivée de la ressource et démarrage des audits énergétiques et plan de comptage et remontée automatique sur Panorama (Codra) avec Equans
- ◆ Déc 2023 : certification Afnor de notre ressource : auditeur expert énergie
- ◆ Janvier fin 2024 : démarrage pour quelques sites du Smen : STG, Came, Troarn, Jonzac
- ◆ A date :
 - ◆ Audit énergétiques terminés pour 9 usines sur 12
 - ◆ Poursuite du plan de comptage
 - ◆ Poursuite de la mise en place du SMEn
- ◆ 2027-2028 => **vers la certification ISO 5001, une obligation réglementaire!**



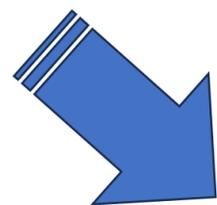
◆ Freins

- Le manque de ressources au niveau des certaines usines et de compétences
- Priorisation d'autres projets à ROI plus courts
- Maintien de la performance par la maintenance et le suivi des équipements, des contrats d'exploitation et des plans d'actions
- Des résultats insuffisants => priorisation des CAPEX
 - ✓ Plan de comptage retardé
 - ✓ Des projets d'économie décalés ou suspendus
- Règles IFRS qui peuvent rendre plus difficile le tiers financement.



◆ opportunités

- L'augmentation du prix de l'énergie et donc le ROI projets énergie amélioré
- Les aides régionales (pas dans toutes les régions) et nationales et les CEE
- Les CPE/ tiers financement
- L'obligation de certification ISO 50001
- Le réchauffement climatique
- Existence d'un référent énergie groupe
- Nos engagements RSE et l'obligation de CRSD.
- Intégration de la démarche énergie dans la conception
- Formation et sensibilisation et la communication

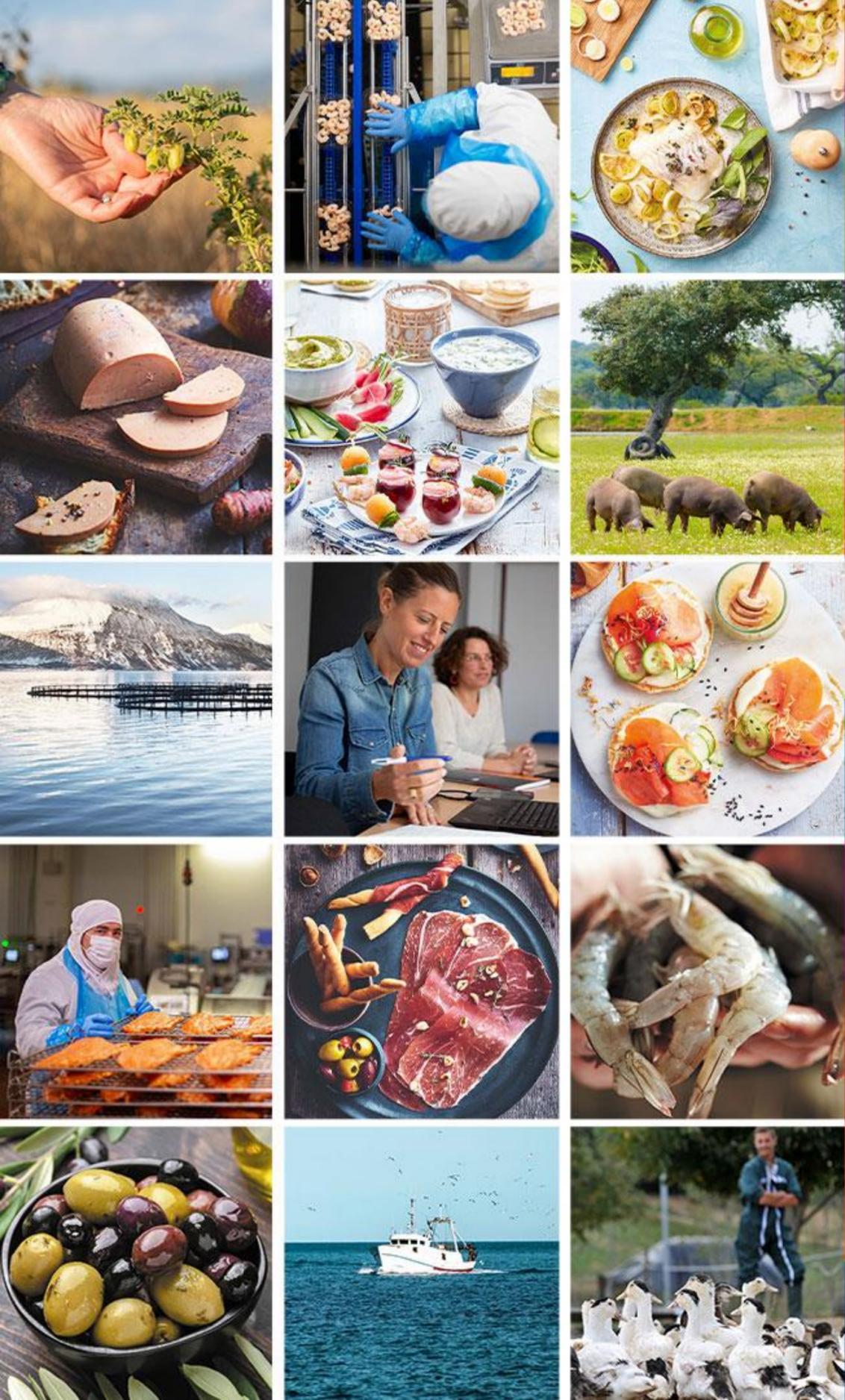


➤ Pression réglementaires : F-gas III, Décret tertiaire, décret bacs, loi mobilité, efficacité énergétique (obligation de PV + obligation d'être certifié ISO 50001 pour les entreprises conso > 23GWh/an) etc...

➤ Prix horo-saisonnier HP/HC hiver et été qui varie selon les besoins

✓ Rapport HPH et HPE de 7,5 avec des prix négatifs en HC en été pour 2024 et 2025





Merci de
votre
attention

LABEYRIE
FINE FOODS

Table-ronde n°3 – En route vers la Décarbonation

Animation
Paule NUSA ATEE AURA

Avec les entreprises

Aqualande , Blédina, Labeyrie fine Foods
François BRETHERS de POT au PIN



**NOS ACTIONS
DE
DECARBONATION**





- Consommation d'électricité d'origine renouvelable (photovoltaïque) :
 - Ombrières et panneaux au sol sur parking Sarbazan : autoconsommation de l'électricité produite
 - Ombrières et panneaux au sol sur plusieurs sites piscicoles
 - PPA
- Électrification des procédés : remplacement des hydrogaz par Pompes à Chaleur pour production d'eau chaude
 - → **Objectif TENDRE VERS ZERO combustible fossile**
- Remplacement des équipements de production de froid, isolation des bâtiments, optimisation des surfaces de production
- Remplacement des fluides frigorigènes par des fluides neutres en carbone



Usine Danone Brive

Au cœur de la transformation



DANONE
ONE PLANET. ONE HEALTH

brive  **Factory**

CARTE D'IDENTITÉ DE NOTRE USINE



Usine construite en 1973

Site de 24 hectares – 77 000 m² construits



378 salariés CDI au 31/12/2022 (moyenne d'âge 49 ans)

Fonctionnement production en 3x8 du lundi au vendredi



39 500 Tonnes en 2022 – 38 500 Tonnes en 2023

3 unités de production :

- Pots-Coupelles (63%)
 - Bols-Blédichef (37%)
 - Médical (démarrage 2023)
- 350 recettes (hors Médical)



79% de la production pour la France et 21% à l'international

Plus de 350 matières premières dont 60 BIO

Près de 80% des matières viennent de France (conventionnel et bio)



Certifications BIO - FSSC 22000 - ISO 14 000 – ISO 50 000 – VBF – Halal

UN PEU D'HISTOIRE...

- 1971** La Direction du Groupe BSN Danone décide de construire une **usine d'alimentation infantile** regroupant les fabrications des usines d'Objat (Corrèze) et de Grillon (Vaucluse).
- 1973** L'**usine de Brive** produit ses premiers petits pots (13 200 t sur l'année). Jacquemaire devient Diépal.
- 1992** Lancement de **Blédichef**, première ligne aseptique d'assiettes plastique destinées à l'alimentation infantile.
- 1993** Lancement de la gamme **Compotines**, purée de fruits frais en pots plastique.
- 2005** Lancement des **Bols** « Idées de Maman », moulinés de légumes et de viande conditionnés dans des bols plastique en process aseptique.
- 2006** Lancement de « **Petit Blédi** » un dessert lacté en coupelle plastique.
- 2017** Rénovation de la **gamme lactée**.
- 2018** Lancement de la gamme « **Les Récoltes BIO** ».
- 2019** Lancement de « **MARVEL** » : le masterplan de l'usine de Brive.
- 2021** Lancement d'une **gamme de pots consignés**.
- 2023** Lancement d'une **gamme de crèmes pour la Nutrition médicale**.

NOS PRODUITS POUR BÉBÉS...

Seule usine en Europe à maîtriser à la fois :

- la production de recettes fruits, légumes, viande, poisson, avec ou sans morceaux
- les process autoclave, aseptique, pasteurisation, les packagings pots verre, assiettes, bols, coupelles

L'usine qui produit la plus large gamme de produits en Europe



POTS



FORMATS

100g - 130g - 200g

87 RECETTES

Mono-fruit, Multi-fruits,
Mono-légumes, Multi-légumes
Légumes poisson,
Légumes viande



COUPELLES



FORMATS

55g - 100g

53 RECETTES

Fruits,
Fruits & Biscuits,
Lactés
brassés



BOLS



FORMATS

2x200g

39 RECETTES

Multi-légumes
Légumes poisson,
Légumes viande



ASSIETTES



FORMATS

200g, 230g, 250g, 260g

48 RECETTES

Mono-légumes, Multi-légumes
Légumes poisson,
Légumes viande



LES RECOLTES BIO



ASSIETTES, POTS L/V ET FRUITS

Tous formats

68 RECETTES

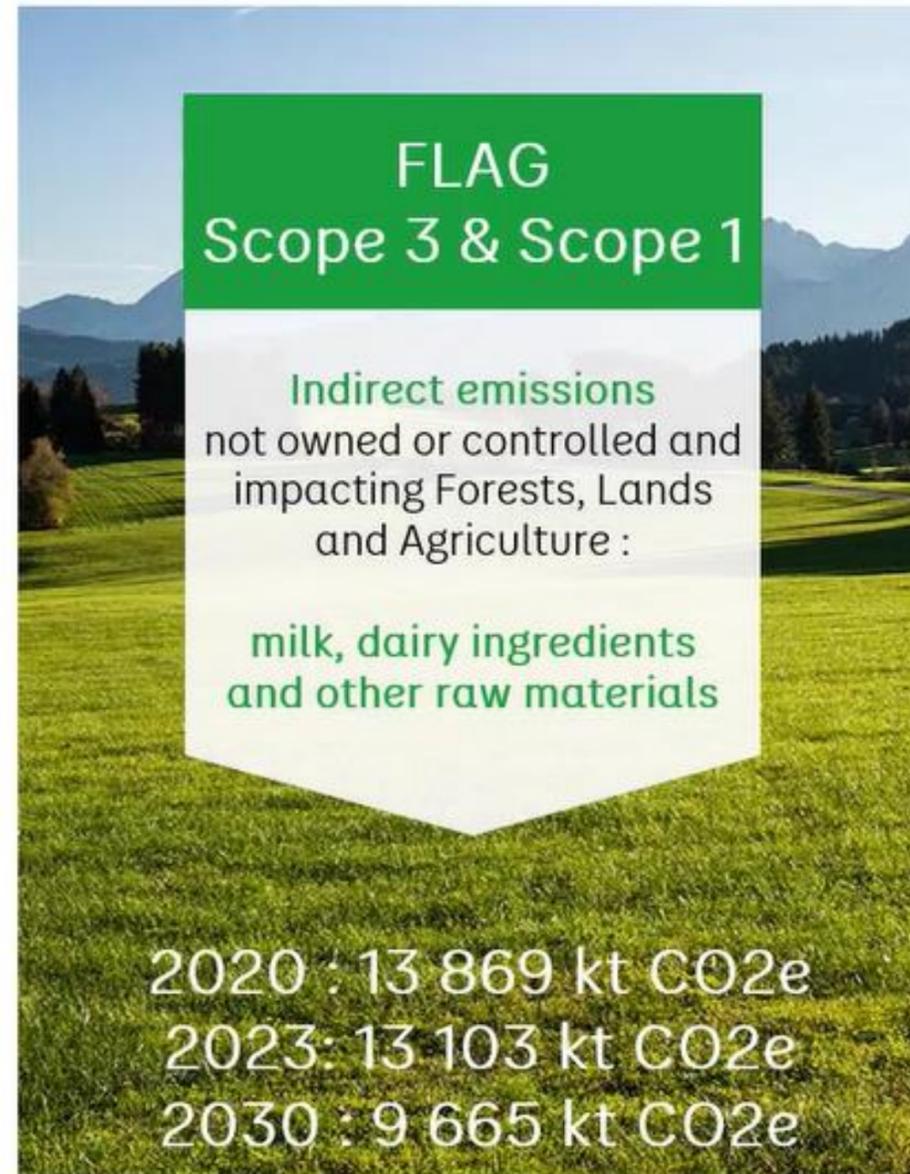
Mono-légumes, Multi-légumes
Légumes poisson,
Légumes viande, Fruits, Multi-fruits et
Mono-fruits



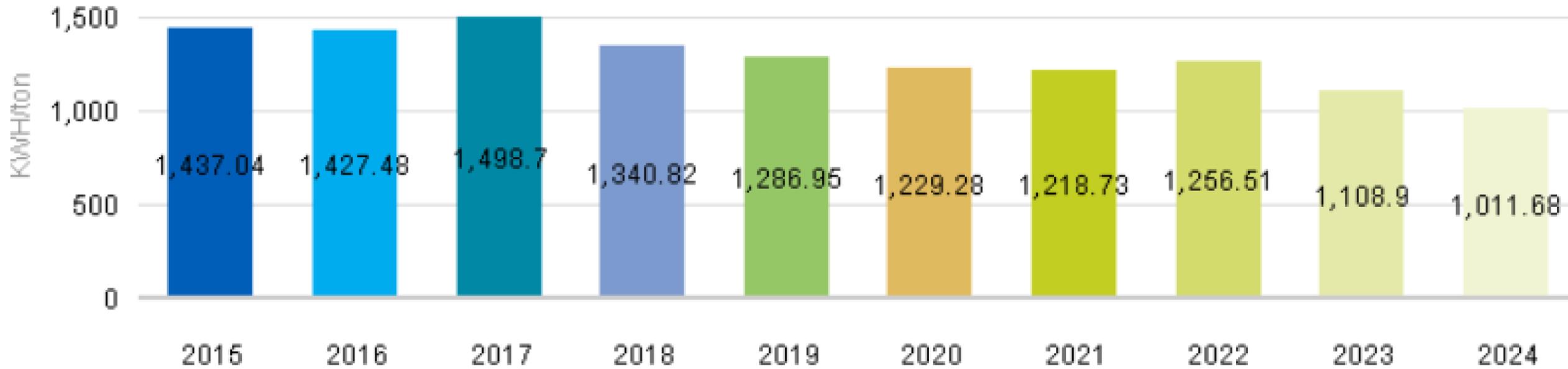
1. Nous sommes certifiés ISO 50001 depuis 2015.
2. A ce titre avons économisé 16000Mwh et réduit nos consommations de 30%
3. Aujourd'hui nos actions portent sur la DECARBONATION:
 - Projet 1 utilisation de vapeur renouvelable
 - Projet 2 mises en place d'un Energy modelling Tool.(métron et Weber consulting partners)
4. Le sujet d'économie d'énergie pour notre site est devenu un management en amélioration continu et performance industrielle.
5. Depuis 1 an nous avons initié le même management pour l'eau et son utilisation ainsi que sa réutilisation sur notre site



Objectifs réduction CO2 Danone (Scope 1 et 2 NRJ réduction)



Historique des ratios pour le site Blédina de Brive



-30%

GAINS...

- Notre Ipé diminue grâce à des investissements et l'implication d'une équipe Energie compétente voir experte !

**16 000Mwh pour
40 000 t de
Produits finis**



Ce qui représente environ 1 500 K€

LA DÉCARBONATION...

L'utilisation de cette vapeur est renouvelable au même titre qu'une chaudière bio masse zero impact carbone

Production de vapeur
(incinérateur de déchet)
30 000t vapeur

Consommation de
vapeur(80%) à la place
du Gaz naturel(20%)



Distance entre UVE et
Blédina 1,5
km(approvisionnement
par voie aérienne pour
la vapeur et camion
pour les déchets)

Production de déchets
Industriels banals 450
tonnes par an

LA DÉCARBON-ACTION...



BRIVE

PERFORMANCE

ANALYSES

ACTIONS

ANIMATION

MISE A JOUR

CONTACT

ENERGY MODELING TOOL | WATER MODELING TOOL | LISTE D'ACTIONS | SYNTHÈSE | VS RÉEL

SOURCE D'ÉNERGIE	CATÉGORIE/UTILITÉS	SPONSOR	STATUT	ID
ID	POTENTIEL/AN 8 186 MWH	528 K€	1 174 TCO2	CAPEX : 395 K€

STATUT DES ACTIONS



IMPACT PLAN D'ACTION

Nous avons de nombreuses actions(95 actions) qui nous permettent de réduire notre impact CO2 en travaillant sur la réduction des consommations thermiques et électriques

[WUC APP \(bubbleapps.io\)](http://bubbleapps.io)

LA DÉCARBON-ACTION...

ACTION

Reduction consommation electrique pour Tour lagarde et sidetec le WE

ACTION

Baisse consigne de TtC EC lavage 55°C ⇒ 38°C

ACTION

Amélioration retour condensat Pots (reprise des pots de purge) + coupure vapeur autoclave quand pas d'utilisation

ACTION

prechauffage de la bache d'eau chaude avec la deconcentration du vapo

ACTION

Creer TT NRJ secteurs

ACTION

Key Battle: Poursuivre amelio / asservissement traitement d'air sur l'ensemble de l'usine

LA DÉCARBON-ACTION...

- ❑ Fond de roulement 150 à 200K€ par an pour l'amélioration continue.
- ❑ Depuis 2015 on parle 2M€.(aides CEE)(ex: nouvelle chaudière, nouvelle TAR(T5), achat LED, calorifugeage)
- ❑ Une équipe compétente et qualifiée
- ❑ Difficulté actuelle : Bien mesurer nos consommations et **délivrer de la productivité tous les ans** sans avoir d'investissements importants « rupturistes » qui impliqueraient **des changements de pilotage de nos ateliers.**

Merci de votre ATTENTION

**GUILLAUME GAMBARINI ET
CHARLES FERNANDES**



Pot au Pin

ENERGIE biogaz

Qui est POT-AU-PIN ?

1° producteur indépendant français de carottes et poireaux

Notre métier

- La culture, le conditionnement et la commercialisation de produits frais (carottes, poireaux) en flux tendus vers la grande distribution et les grossistes (récoltés expédiés dans la journée).
- - Agriculture raisonnée
- Fertilisation et irrigation maîtrisées
- Traçabilité instantanée et totale
- - Respect de l'environnement
- Sécurité alimentaire
- - Maitrise de l'énergie
- C'est une exploitation certifiée agriculture raisonnée qui tend vers une meilleure prise en compte de l'environnement par les producteurs.
- qui attestent des bonnes pratiques du point de vue qualité, sécurité alimentaire sur les opérations agricoles, de conditionnement et d'expédition.

Quelques chiffres

- 120 salariés en CDI + une centaine en CDD ou saisonnier
- 2 400 ha cultivés
- Légumes frais : 35 000 T de carottes, 4 000 T de poireaux.
- Période de production : 11 mois par an en France et le 12^{ème} mois au Portugal
- Légumes industrie : 3 500 T de maïs doux, 5 000 T de carottes
- Céréales : 6 000 T de maïs
- 40 millions d'euros de Chiffres d'Affaires

BILAN ENERGIE

13 GWh / an (élec et GNR) Production = 22 GWh/an de Biométhane



La gamme Carotte



planète végétal

Sachet 1 kg

Sachet 2 kg « format familial »

format Familial 2 kg

Sachet 1 kg Carottes certifiées

Carottes à Sables certifiées

Vrac Toutes classes chep, cogt, fca

Vrac Carotte litée

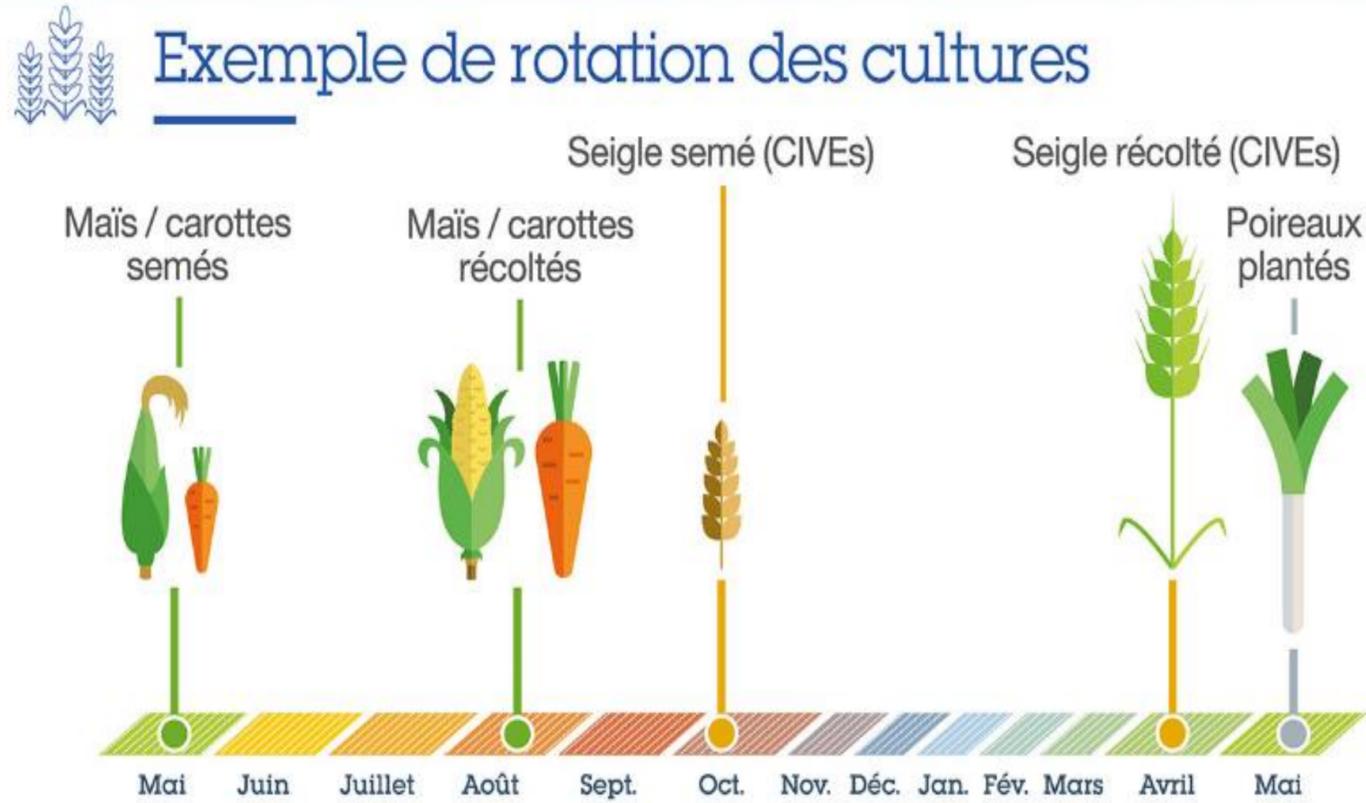
Barquette 1 kg

10 kg

planète végétal

Recouvrir les sols en hiver

- Fixation du carbone
- Piéger les nitrates
- Réduction de l'érosion des sols



Ici, les CIVEs sont des cultures d'automne, récoltées immatures au printemps. Elles consomment peu d'eau d'irrigation car elles profitent des pluies naturelles pendant leur croissance en automne et en hiver.



Bénéfices



Piéger les nitrates



Capter l'énergie du soleil toute l'année



Augmenter le taux de matière organique des sols et améliorer leur fertilité



Optimiser la production des sols

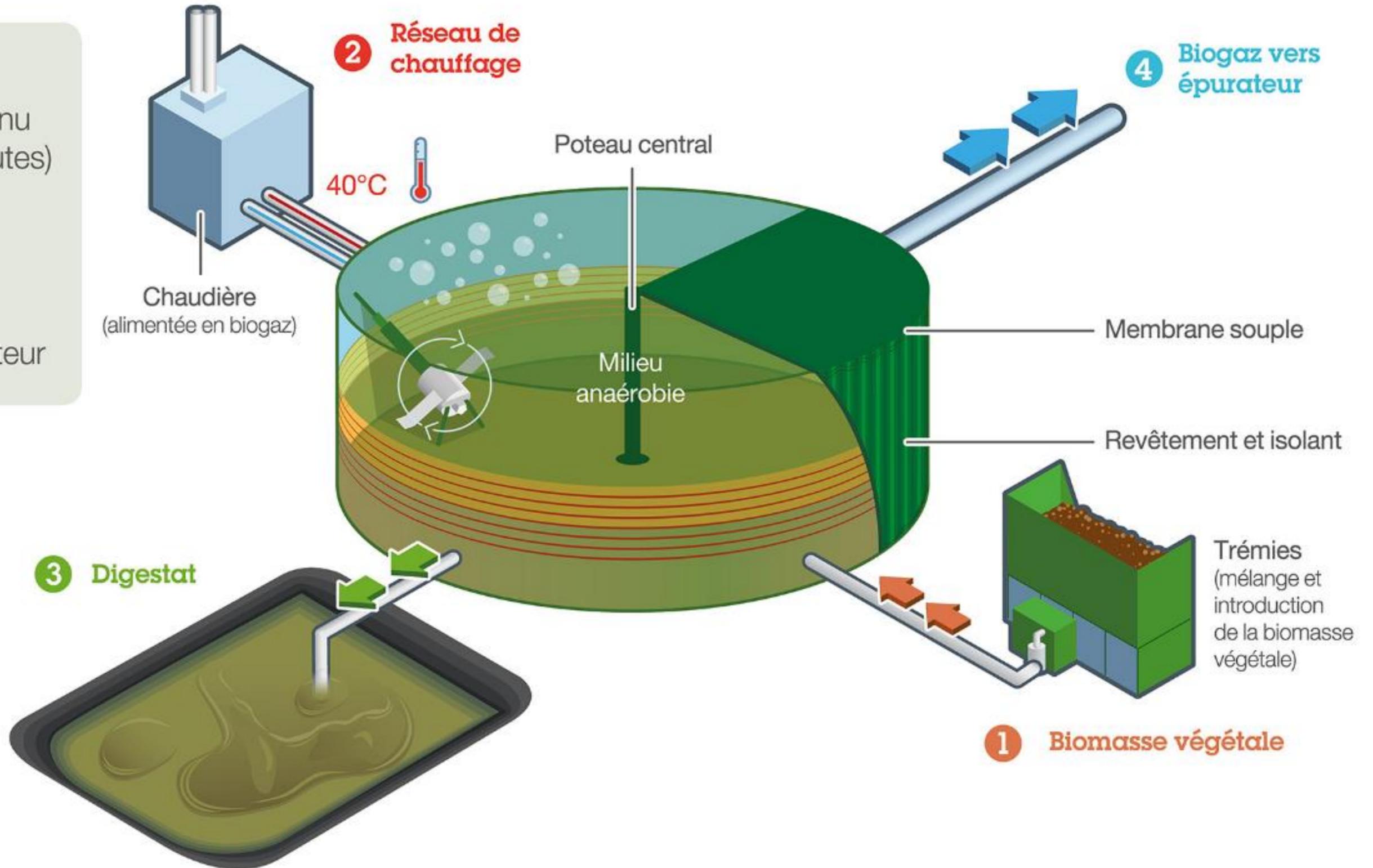


Lutter contre l'érosion hivernale des sols



Principe de fonctionnement du méthaniseur

- 1 Introduction de la biomasse en continu (toutes les 30 minutes)
- 2 Chauffage (40°C)
- 3 Digestat
- 4 Biogaz vers épurateur



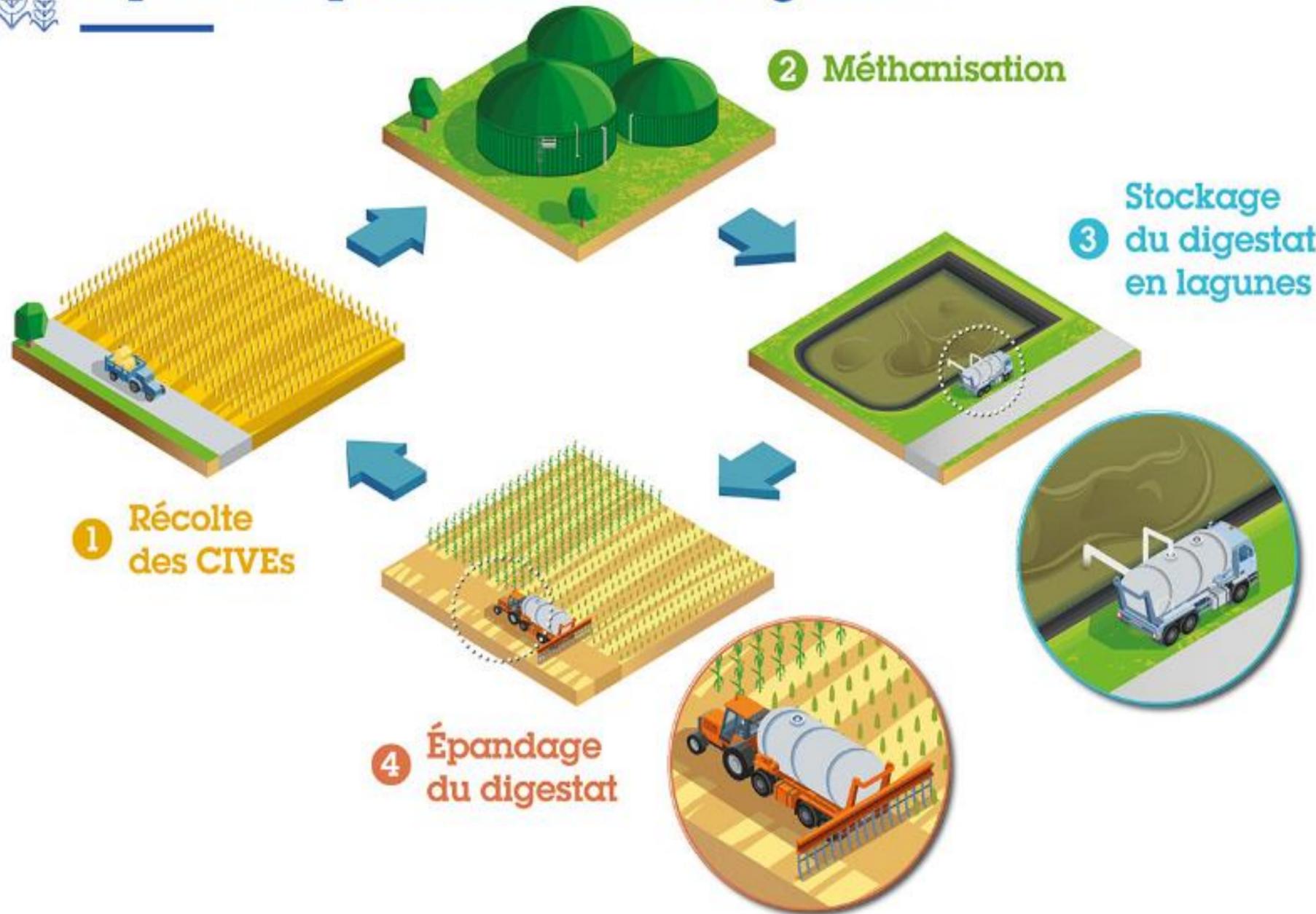
1 Biomasse végétale

Le digestat et le retour au sol

- Azote, phosphate, potassium et oligoéléments (zinc, magnésium)
- Rapport C/N > 8 similaire à un fertilisant de type II , utilisable en Agriculture Biologique



Cycle de production du digestat



Bénéfices de l'utilisation du digestat



Restituer les éléments fertilisants au sol pour l'enrichir



Réduire la dépendance aux engrais fossiles



Augmenter la productivité des sols



Utilisation possible en agriculture biologique

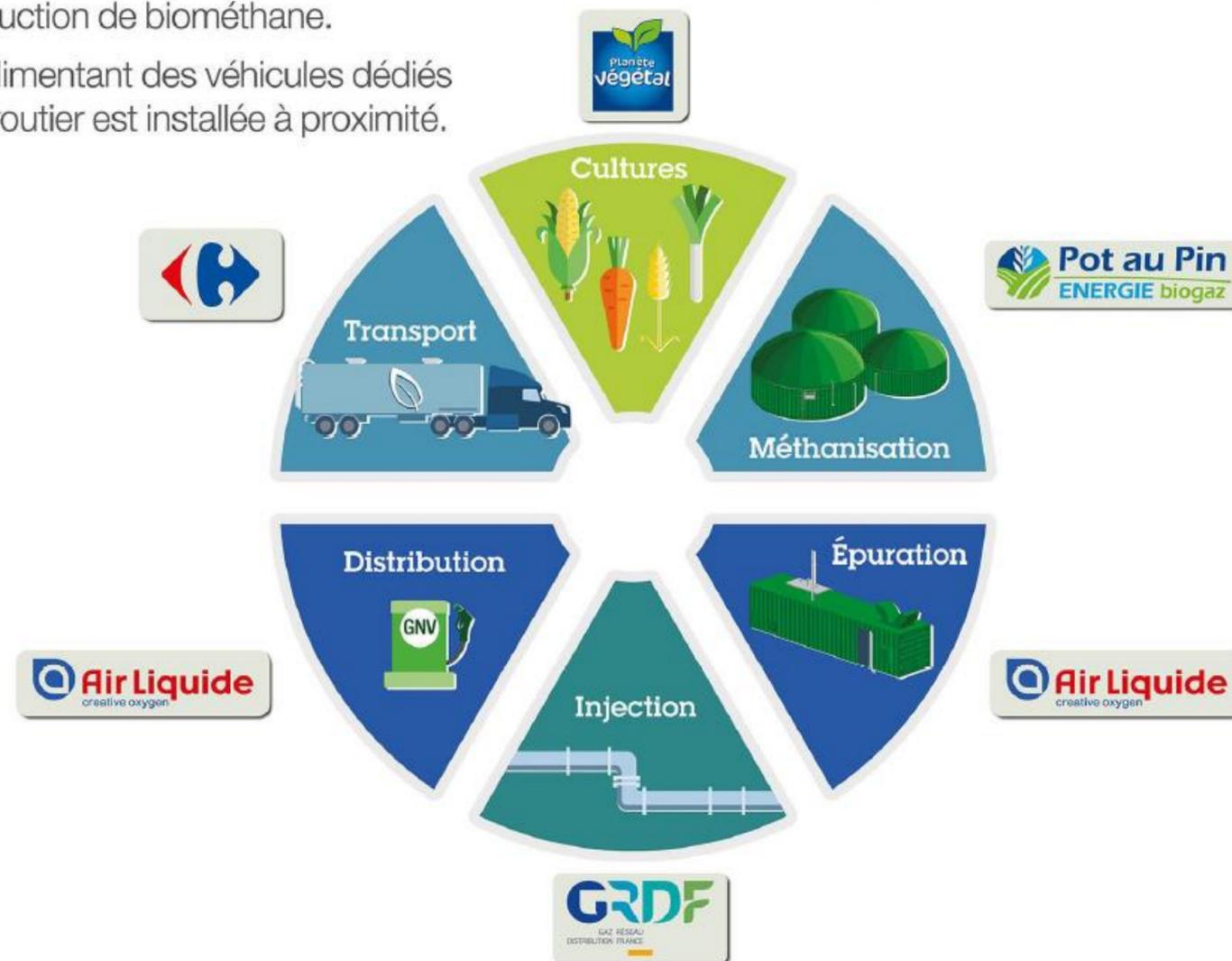
L'économie circulaire à Cestas

Production Bio-Méthane : Pot au pin Energie

Pot au Pin Energie, Air Liquide et Carrefour s'engagent ensemble dans une démarche d'économie circulaire en faveur de la transition énergétique.

Pour la première fois en France, l'ensemble de la chaîne de valeur du biogaz est représentée sur un même site, à Cestas : l'exploitation de Pot au Pin (et son enseigne Planète Végétal), spécialisée dans les cultures de carottes et de poireaux, accueille une unité de production de biométhane.

Une station alimentant des véhicules dédiés au transport routier est installée à proximité.



La quantité de biométhane produite représente / an :

3 800 logements moyens
ou

7 000 logements RT 2012

Soit 54 % de la consommation de GN de Cestas

ou

228



300



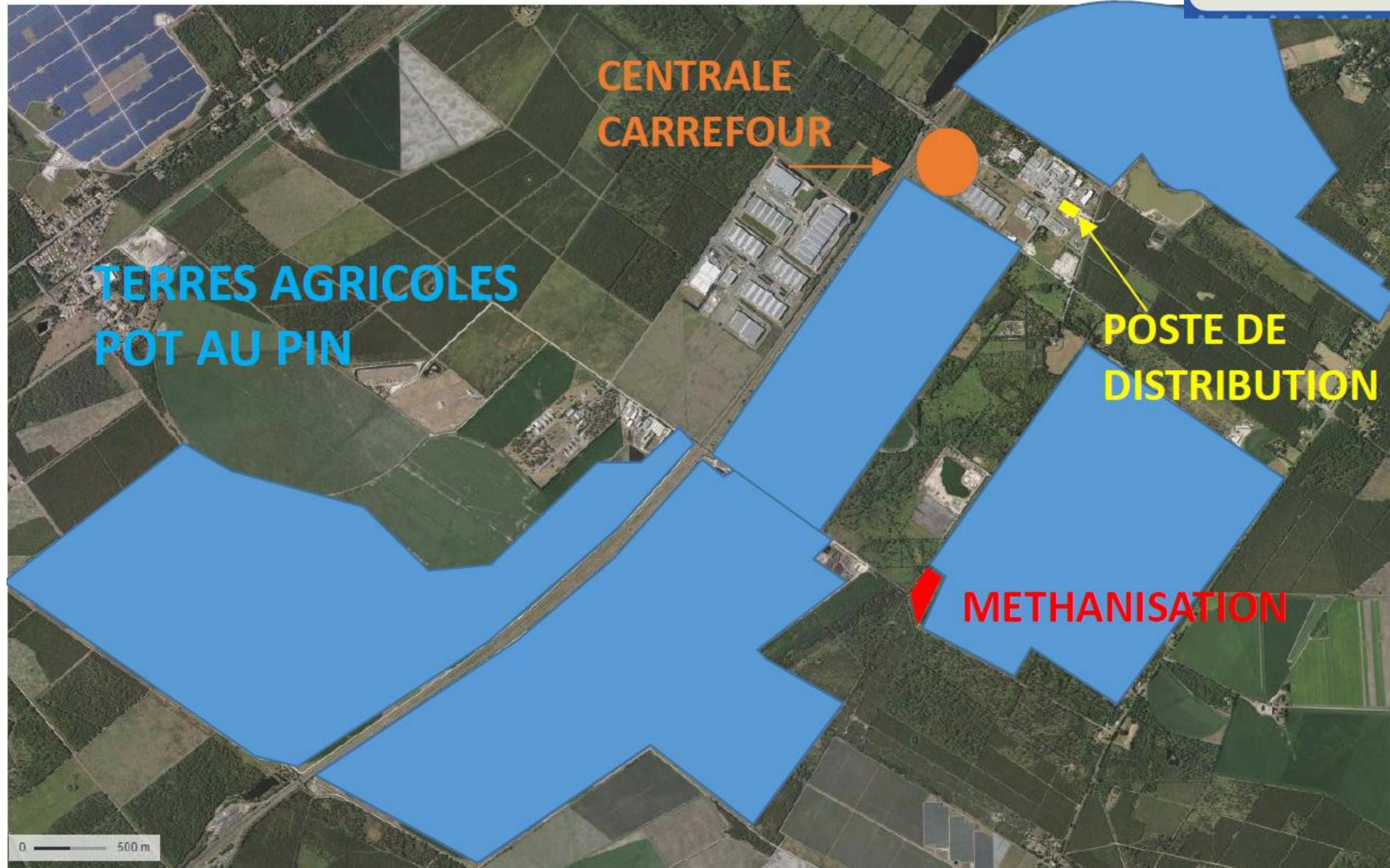
200



1 500



Carte de la Zone





Merci de votre attention





TABLE RONDE 3
La décarbonation
Site de STG et Came

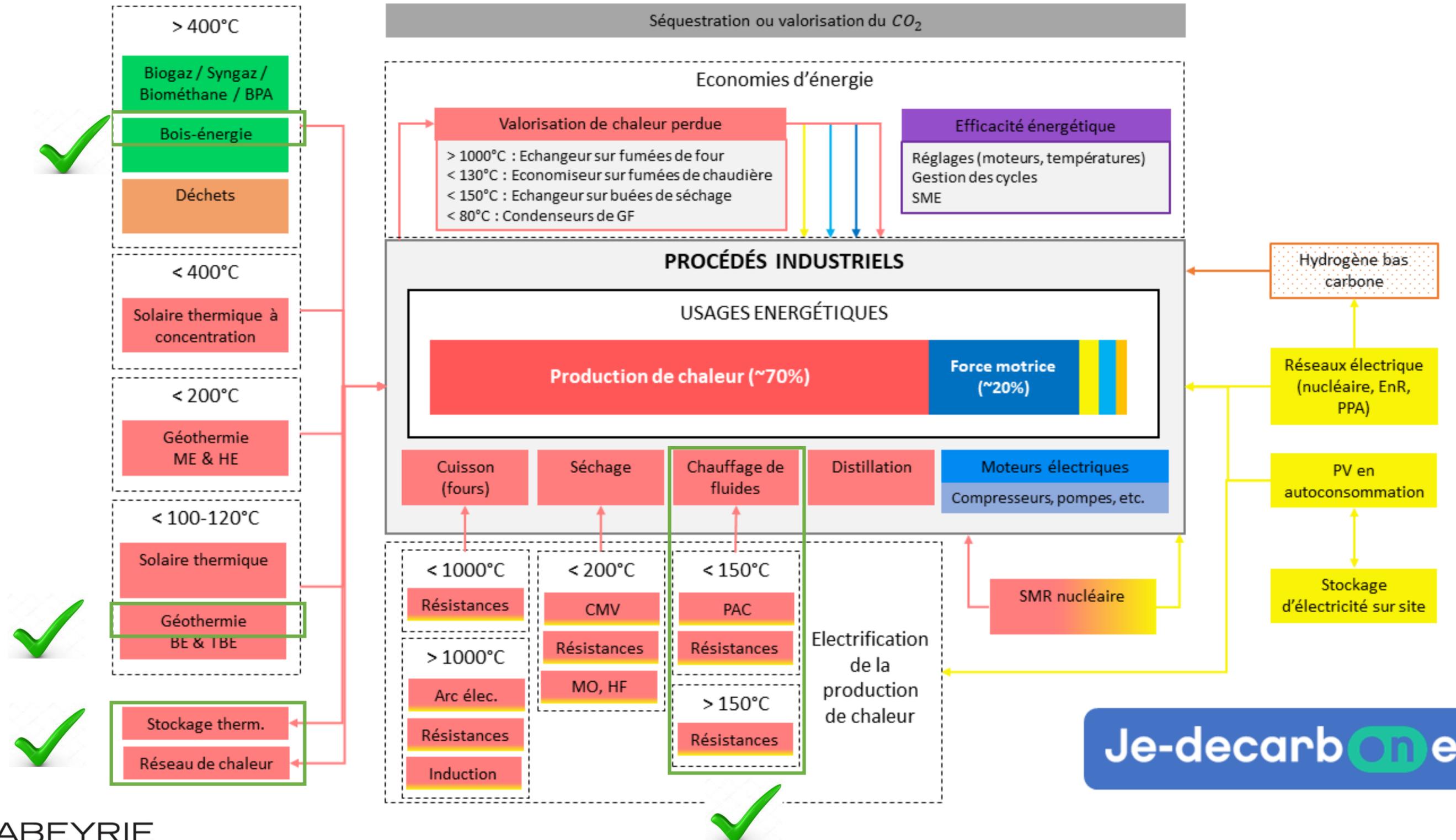
LABEYRIE
FINE FOODS



Sommaire

- 01 Objectifs
- 02 Plan de relance 2030
- 03 Analyse des usages
- 04 Les pistes de décarbonation
- 05 Décarboner à quels couts?
- 06 Conclusion

- Prendre en compte les projets de décarbonation déjà engagés dans le cadre du Plan de relance,
 - Examiner les usages énergétiques des procédés,
 - Evaluer les opportunités de décarbonation des énergies restantes,
 - Proposer un plan d'action.
-
- ◆ Cette mission a été confié à Dalkia
 - ◆ Les réflexions se sont tenues autour du récapitulatif des voies de décarbonation ci-après (document élaboré et diffusé sur le site internet « Je-Décarbhone »). => [Accueil \(je-decarbhone.fr\)](https://je-decarbhone.fr)



Site de Came

3 OBJECTIFS ATTENDUS DE L'OPERATION

3.1 Critère de performance de décarbonation

Comme explicité au chapitre précédent, la décarbonation du site est obtenue par :

- La suppression des fluides frigorigène HFC
- La construction d'une nouvelle centrale de production de froid avec un fluide naturel NH3
 - La mise en place d'un stockage de glace pour
 - Lisser les appels de puissance sur la période
 - Maximiser la récupération de la chaleur et augmenter la production de chaleur
- La transformation du process et rendre accessible à de la basse température
- La mise en place d'une PAC HT avec son hydroaccumulateur pour maximiser la couverture thermique

Réduction des émissions de CO2 grâce au projet

Demain, les émissions de CO2 seront :

- Froid : 0 tCO2/an (vs 2 139 t aujourd'hui)
- Chaud : 645 tCO2/an (vs 1 334 t aujourd'hui)

Projet	Avant		Après	
	Qté	tCO2	Qté	tCO2
Electricité	-	-	1 520 000	87
Gaz	7 131 000	1 334	2 985 000	558
Fluides	545,4	2 139	-	-
Total	6 417 900	3 473	4 206 500	645

Le projet réduit les émissions de CO2 du site de - 2 828 tCO2/an

Site de STG

3 OBJECTIFS ATTENDUS DE L'OPERATION

3.1 Critère de performance de décarbonation

Comme explicité au chapitre précédent, la décarbonation du site est obtenue par :

- **La suppression des fluides frigorigène HFC**
- La construction de **5 nouvelles centrales de production de froid avec des fluides naturels NH3 et CO2**
- La **transformation de process** pour utiliser de la chaleur de récupération plutôt que de la vapeur
- **La mise en place de deux PAC HT avec hydro-accumulateurs pour maximiser la couverture thermique**

Réduction des émissions de CO2 grâce au projet

Demain, les émissions de CO2 seront :

- Froid : 0 tCO2/an (vs 3 946 t aujourd'hui)
- Chaud : 979 tCO2/an (vs 1 596 t aujourd'hui)

Projet	Avant		Après	
	Qté	tCO2	Qté	tCO2
Electricité	-	-	1 756 000	100
Gaz	8 533 000	1 596	4 700 000	879
Fluides	1 139,0	3 946	-	-
Total	7 679 700	5 542	5 986 000	979

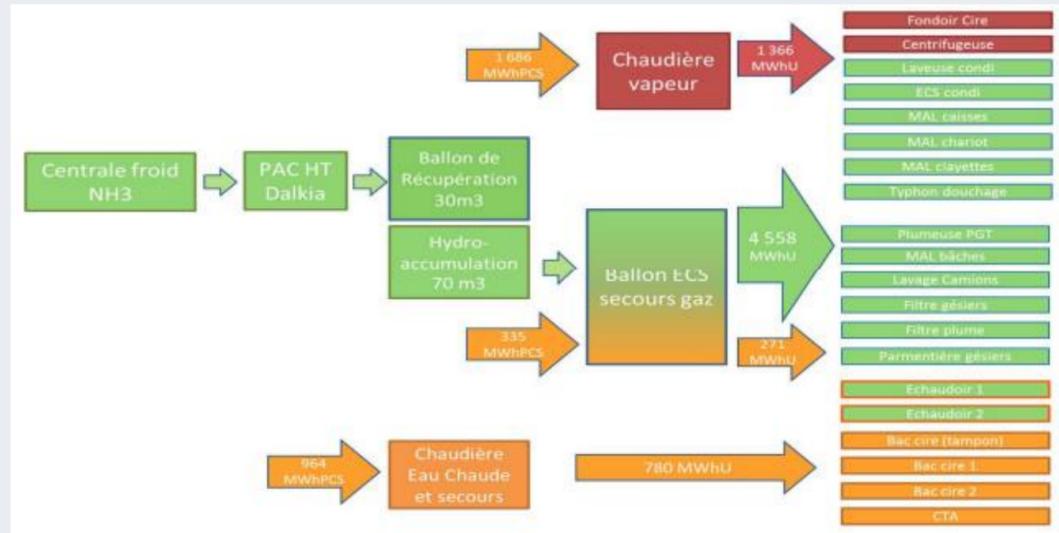
Le projet réduit les émissions de CO2 du site de - 4 563 tCO2/an

100% Décarbonation

Analyse des usages

Site de Came

=> A la mise en service de la PAC HT en 07/2025, le nouveau schéma énergétique du site sera :



LIBELLES	LES USAGES				PREVU AU PLAN DE RELANCE	SOURCE DE PRODUCTION
	Eau Froide	Eau Chaude Sanitaire	Chauffage	Vapeur		
Laveuse de Chariots	OUI Alimenté à l'eau froide et réchauffé par des buses vapeur			OUI	Sera directement alimenté à l'eau chaude sanitaire à +60°C Vapeur en appoint-secours	PAC HT ELEC Secours Vapeur Gaz
Pré-lavage des caisses		OUI Alimenté à l'ECS				PAC HT ELEC Secours Thermigaz
Laveuse de Caisses	OUI Alimenté à l'eau froide et réchauffé par des buses vapeur			OUI	Sera directement alimenté à l'eau chaude sanitaire à +60°C Vapeur uniquement en appoint-secours	PAC HT ELEC Secours Vapeur GAZ
Laveuse de crochets	OUI Alimenté à l'eau froide					
Filtre à plumes		OUI Alimenté à l'ECS				PAC HT ELEC Secours Vapeur GAZ

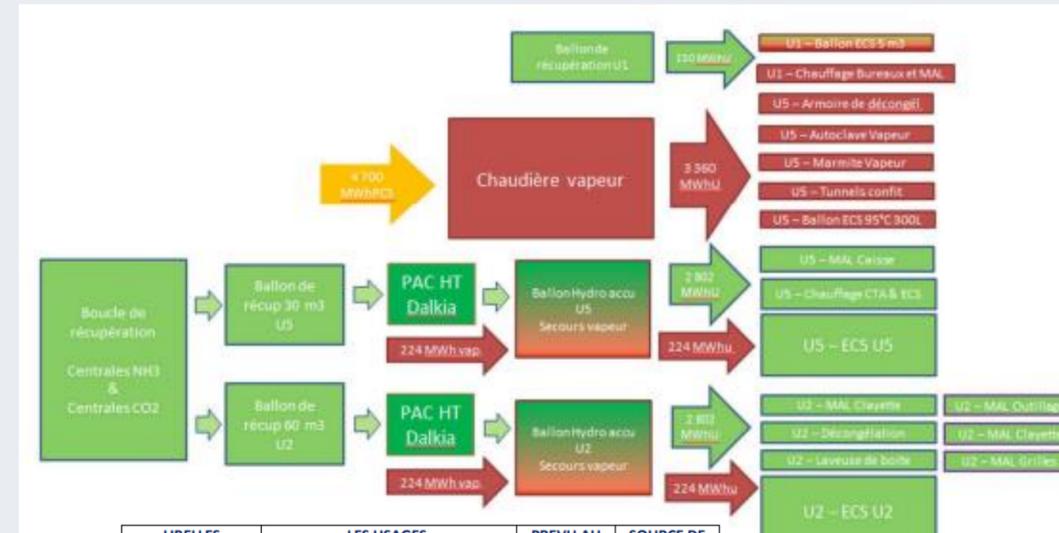
La consommation d'énergie fossile sera de :

Les émissions de CO2 du site de Came, liées à la consommation de gaz fossile représentent **552 tCO2/an**.

C'est le premier poste d'émissions du scope 1 du site.

Site de STG

=>A la mise en service des PACs HT en 07/2026 et 07/2027, le nouveau schéma énergétique du site sera :



LIBELLES	LES USAGES				PREVU AU PLAN DE RELANCE	SOURCE DE PRODUCTION
	Eau Froide	Eau Chaude Sanitaire	Chauffage	Vapeur		
Laveuse de caisse		Alimenté en ECS à 65		Appoint secours Vapeur	Sera directement alimenté à l'eau chaude sanitaire à +60°C Vapeur uniquement en appoint-secours	PAC HT ELEC
Tunnel Confits				OUI Echangeur Vapeur		CHAUFFERIE VAPEUR GAZ U1
Marmite confits					OUI Echangeur Vapeur	CHAUFFERIE VAPEUR GAZ U1
Décongélation				OUI Echangeur Vapeur		CHAUFFERIE VAPEUR GAZ U1
Laveuse de boites		Alimenté en ECS à 65			Sera directement alimenté à l'eau chaude sanitaire à +60°C	PAC HT ELEC

La consommation d'énergie fossile sera de : **4 700 MWh PCS**

Les émissions de CO2 du site de Saint Geours de Maremne, liées à la consommation de gaz fossile représentent **870 tCO2/an**.

C'est le premier poste d'émissions du scope 1 du site.

Les pistes de décarbonation

Site de Came

1. Substitution chaudière eau chaude (90 °C/70 °C)
 - ✓ Installer 1 chaudière bois à eau chaude, et conserver la chaudière gaz en secours. Ce type de projet peut faire l'objet d'une demande d'aide Ademe, sur le dispositif fonds chaleur (environ 15% d'aides à confirmer).
2. Substitution de la vapeur
 - sur les 5 premiers équipements (2 laveuses, doucheuse, 2 échaudoirs):
 - le remplissage et appoint d'eau à une température > à 60 °C (par exemple 65 °C, pour combattre la perte de température liée au flux de matière froide). Cette eau plus chaude, sera produite par la PAC.
 - Compléter par des résistances électriques installées dans les cuves.
 - Sur le 6ème équipement (échaudage pattes),
 - Y installer une petite unité de production de vapeur électrique indépendante dédié à cet usage.
 - Sur le 7ème équipement (laveuse de caisse découpe) :
 - Remplacer la laveuse de caisse par un équipement performant, qui ne nécessite que de l'eau chaude 60 °C (ou 65 °C) et de l'électricité.
 - Sur les usages cire :
 - Mettre en place des réchauffeurs électriques pour les 2 usages du FONDOIR CIRE et du BAC TAMPON CIRE N° 2 e la vapeur

Site de STG

1. Substitution de la vapeur
 - Usage < 80 °C
 - le remplissage et appoint d'eau à une température > à 60 °C (par exemple 65 °C, pour combattre la perte de température liée au flux de matière froide). Cette eau plus chaude, sera produite par la PAC.
 - Compléter par des résistances électriques installées dans les cuves.
 - Usage moyenne température (bureaux U1 et U5)
 - Installer des VRV réversibles
 - Ou installer une géothermie sur sondes ou sur nappe, et permet d'atteindre les objectifs fixés par le Décret Tertiaire.
 - Pour les autres usages à plus haute température > 110 °C (cuisson confisage, autoclaves etc ..)
 - Installation d'une chaudière électrique

Ces usages sont

- ✓ A haute température
- ✓ variables selon le calendrier de production
- ✓ de puissance unitaire parfois importante (les pics d'appel de pointe peuvent être élevés).

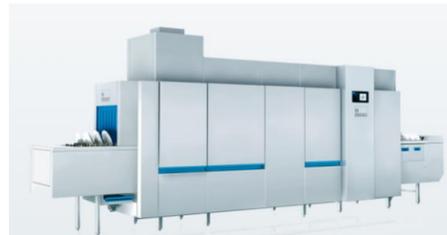
En résumé
Pac , biomasse et électrification

En résumé
Pac, géothermie et électrification

Décarboner à quel prix ?

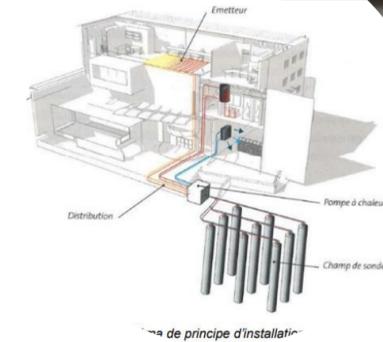
Site de Came

1. Chaufferie Biomasse: 1300 € HT
 - ✓ Cette solution pourrait être aidée par l'ADEME à hauteur de 35% à 40% du montant du projet.
2. Laveuse de caisse électrique avec récupération de chaleur : 200 à 250 k€
3. Production instantanée de vapeur => 50 000 € HT
4. 2 Réchauffeurs fondoirs => 80 000 € HT



Site de Came

1. Chaudière vapeur électrique: 675000 € HT
2. Géothermie => 875 000 € HT
3. Augmentation puissance Ligne HT 2500 000 € HT



budget 1700 k€
3000 €/ T de CO2

budget 4050 k€
4650€ par T de CO2

1. Décarbonation ne rime pas avec gains financier €
 - ✓ KWeh est entre 2 à 3 fois plus élevé que le Kwh utile de l'énergie fossile
 - ✓ Des retours sur investissement long voir très long (même si dans l'étude ils n'ont pas été évalués)
2. L'électrification implique que le site ait la capacité d'alimentation HT (Enedis ou RTE)
 - ✓ Cas de STG => Puissance souscrite 4300 KW / Puissance disponible Enedis 4500 KW
3. Cela implique de faire entrer les usines, le groupe dans une stratégie long voir très longs termes
 - ✓ Actuellement LFF est plutôt sur un besoin court terme. Toutefois le groupe saisi des opportunités comme le plan de relance 2030 post Covid pour STG et Came ou des aides ASP Ademe pour les sites de Fécamp et ST Aignan pour l'installation de PAC's

LFF doit construire sa trajectoire d'ici 2025 .
Pour le moment, nous avons priorisé l'installation de pompes à chaleur ,
par opportunités quand un projet important le permet.



Partager un h donisme
engag 

LABEYRIE
FINE FOODS



CONCLUSIONS

COLLOQUE

26 septembre 2024





NOUS VOUS INVITONS A

POURSUITE NOS ECHANGES

AUTOUR D UNE COLLATION

COLLOQUE

26 septembre 2024





MERCI



Retrouvez toutes les actualités de l'ATEE sur : www.atee.fr